



**Rapport
volontaire de
durabilité 2024**



SOMMAIRE

Édito p. 03

- 1** **Qui sommes-nous ?**
- Notre histoire et notre raison d'être p. 06
 - Acteur généraliste, multicanal et de proximité p. 07
 - Notre gouvernance p. 08
 - Abeille Assurances au sein d'Aéma Groupe p. 08

- 2** **La durabilité chez Abeille Assurances**
- Nos chiffres clés au 31 décembre 2024 p.10
 - Notre stratégie RSE p. 11
 - Notre pouvoir d'agir sur nos parties prenantes p. 12
 - Nos chaînes de valeur p. 13
 - Nos enjeux ESG p. 14
 - Notre rôle d'assureur responsable p. 15
 - Notre rôle d'investisseur responsable p. 16

- 3** **Enjeux Environnementaux**
- Abeille Assurances, assureur responsable**
- Accompagner nos clients face au dérèglement climatique p. 20
 - Favoriser les investissements de nos clients dans des fonds responsables et durables p. 22
 - Réduire notre impact environnemental p. 23
 - La taxonomie Non-Vie p. 25

- Abeille Assurances, investisseur responsable**
- Piloter notre stratégie climat p. 29
 - Protéger la biodiversité p. 31
 - La taxonomie Investissement p. 33

- 4** **Enjeux Sociaux et Sociétaux**
- Abeille Assurances, entreprise citoyenne aux côtés des acteurs économiques et associatifs dans les territoires**
- Financer l'économie à impact p. 40
 - Être un acteur solidaire p. 43

- Abeille Assurances, entreprise engagée**
- Veiller à l'équilibre au travail p. 47
 - Favoriser la diversité et l'inclusion p. 48
 - S'engager en faveur de la prévention santé et routière p. 50

- 5** **Enjeux liés à la Gouvernance**
- Veiller à l'éthique des affaires p. 55
 - Sécuriser les achats responsables p. 56
 - Lutter contre le blanchiment de capitaux p. 57
 - Protéger nos données et lutter contre la cybercriminalité p. 58
 - Engagement actionnarial dans les sociétés en portefeuille p. 59

- 6** **Glossaire** p. 60

Édito



Philippe Michel Labrosse,
Directeur Général d'Abeille Assurances



Dans un contexte réglementaire évolutif dans lequel la CSRD réalisée au niveau d'Aéma Groupe est venue se substituer aux déclarations de performance extra-financières publiées par chacune des marques du Groupe, Abeille Assurances a décidé de produire cette année un rapport volontaire de durabilité, reflet de notre engagement continu en matière de responsabilité sociétale des entreprises.

Comme le rappelle notre raison d'être, notre rôle va bien au-delà de celui de l'assurance qui répare. Nous protégeons, nous accompagnons nos clients dans tous leurs moments de vie. Assureur et investisseur engagé, nous avons la responsabilité de contribuer positivement à la société et à l'environnement dans lequel nous opérons et nous agissons en ce sens.

Le dérèglement climatique a des impacts significatifs sur notre activité. L'année 2024 ne fait pas exception, elle a notamment été marquée par une succession de tempêtes provoquant d'importantes inondations dans plusieurs départements français (Kirk, Leslie) et par le cyclone tropical Chido à Mayotte. La hausse des sinistres liés aux événements climatiques extrêmes nous pousse à adapter nos produits et services pour continuer à protéger nos clients et à leur apporter le soutien nécessaire pour faire face aux événements.

Abeille Assurances s'engage pleinement dans la lutte contre le dérèglement climatique en appliquant les objectifs ambitieux et notamment celui de décarboner ses portefeuilles d'investissement avec l'objectif d'atteindre zéro émission d'ici à 2050. En 2024, nous avons par exemple orienté notre stratégie d'investissement, visant à préserver la biodiversité et à lutter contre son érosion, avec une nouvelle politique d'arrêt de financement des entreprises productrices de biocides dans les fonds en euros.

Notre entreprise est une entreprise citoyenne qui agit au sein des territoires, en soutien à l'économie locale et aux entrepreneurs. En 2024, à l'initiative de la Région Île-de-France, Abeille Assurances et INCO se sont mobilisés pour créer le fonds InvESS Île-de-France Amorçage doté d'une capacité d'investissement de 15 M€. Ce fonds propose aux entrepreneurs engagés du territoire francilien, un financement ainsi qu'un accompagnement sur-mesure afin de démultiplier l'impact de leur projet.

Sur le plan social, Abeille Assurances s'engage de longue date en faveur de l'inclusion, de la diversité, de l'égalité professionnelle. Cet engagement se traduit notamment en 2024 dans l'amélioration de l'indice égalité hommes-femmes de 99/100. Enfin, c'est avec fierté que 2024 a vu naître la Fondation d'entreprise Abeille Assurances qui a pour mission de lutter contre la précarité étudiante.

Ce rapport de durabilité 2024 témoigne de nos engagements, de notre ambition et de notre détermination à continuer sur cette voie. Ensemble, nous pouvons construire un avenir plus durable et équitable.





Un rapport de durabilité pour valoriser l'engagement d'Abeille Assurances

Engagée en matière RSE et dans une démarche de transparence, Abeille Assurances a publié, depuis 2017, un Rapport ESG Climat, et depuis 2019, une Déclaration de la Performance Extra-financière.

Aéma Groupe, Groupe dont fait partie Abeille Assurances, a publié, sur l'exercice 2024, un Etat de Durabilité certifié et répondant aux exigences de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) transposée en droit français via l'ordonnance N°2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise des sociétés commerciales et le décret N°2023-1394 du 30 décembre 2023. Abeille Assurances et ses entités filiales ont contribué à l'élaboration de cet Etat de Durabilité.

Abeille Assurances a fait le choix de produire volontairement et à titre facultatif le présent rapport présentant ses enjeux, ses engagements et actions en faveur du développement durable, qu'elle intitule « rapport volontaire de durabilité » et qui apporte une information complémentaire à l'Etat de Durabilité d'Aéma Groupe.



Objectifs du rapport volontaire de durabilité

Le rapport volontaire de durabilité d'Abeille Assurances a vocation à :

- Partager la vision et les ambitions d'Abeille Assurances en tant qu'assureur, investisseur, entreprise responsable ;
- Partager les réalisations d'Abeille Assurances en matière de durabilité ;
- Marquer l'engagement d'Abeille Assurances au sein du groupe Aéma ;
- Valoriser les travaux des collaborateurs de l'entreprise.

Périmètre du rapport volontaire de durabilité

Ce rapport volontaire de durabilité couvre les données à fin 2024 pour les entités suivantes : Abeille Assurances Holding, GIE Abeille Assurances, Abeille IARD & Santé, Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite, Abeille Retraite Professionnelle et Albéa Patrimoine. Pour cet exercice, le présent rapport est consolidé au niveau d'Abeille Assurances Holding, en tant que palier de consolidation.

Contenu du rapport volontaire de durabilité

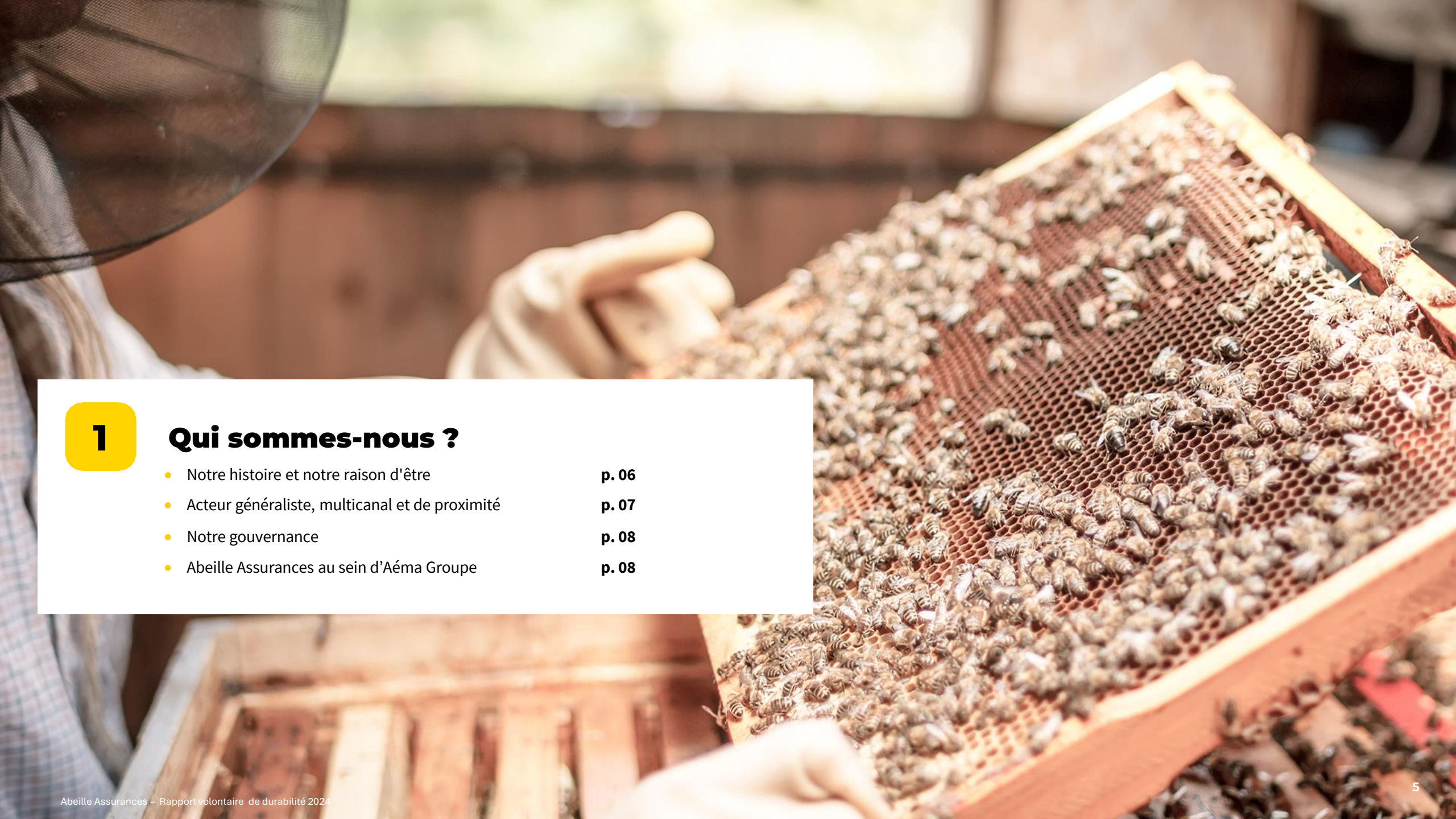
Le rapport volontaire de durabilité d'Abeille Assurances présente l'entreprise et, au travers de ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance :

- sa stratégie RSE,
- ses enjeux et ambitions,
- les actions qu'elle a mises en place,
- les indicateurs de suivi associés.

Il inclut également les informations relatives au règlement Taxonomie⁽¹⁾ établissant des obligations de reporting sur la base de critères permettant de déterminer si une activité économique ou si un investissement est considéré comme durable sur le plan environnemental. Seront donc analysées :

- la part des primes d'assurance non-vie alignées à la taxonomie sur le total des primes non-vie ;
- la part des investissements dans les activités alignées à la taxonomie sur le total des investissements.

(1) Règlement (UE) 2020 / 852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020.



1

Qui sommes-nous ?

- Notre histoire et notre raison d'être **p. 06**
- Acteur généraliste, multicanal et de proximité **p. 07**
- Notre gouvernance **p. 08**
- Abeille Assurances au sein d'Aéma Groupe **p. 08**



Notre histoire et notre raison d'être

Près de 170 ans d'engagement

En renouant avec ses racines, Abeille Assurances affirme ses valeurs et sa mission d'origine. Sa raison d'être guide sa vision sur le long terme, donnant ainsi du sens à ses engagements, à son action et à celle de ses collaborateurs. Abeille Assurances évolue pour relever les défis contemporains et répondre aux besoins de ses clients avec intégrité et responsabilité.

Fondée en 1856 par ses viticulteurs et des notables de Dijon pour assurer le risque de grêle, l'Abeille Bourguignonne, qui deviendra Abeille Assurances, est l'une des plus anciennes compagnies d'assurances françaises. En 2021, la compagnie rejoint Aéma Groupe, groupe mutualiste de protection issu du rapprochement d'Aésio Mutuelle et la Macif.

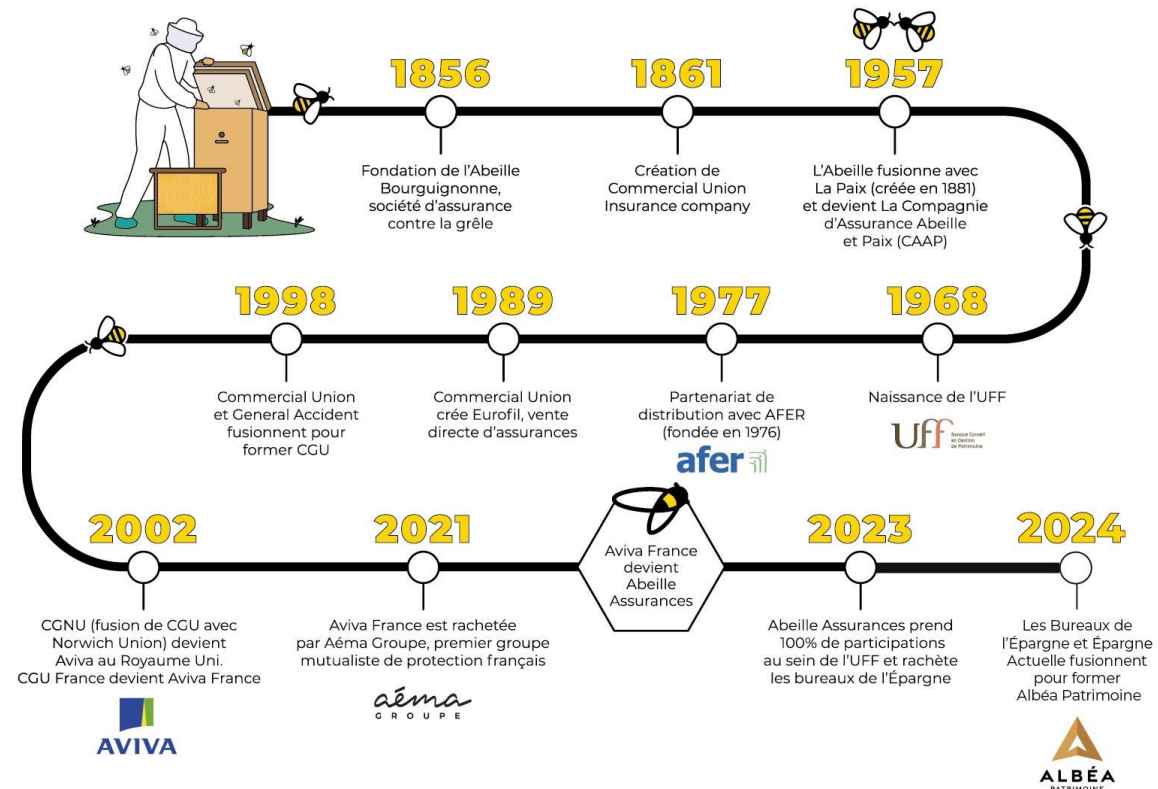
Une marque renouvelée pour un avenir prometteur

Les récentes campagnes publicitaires d'Abeille Assurances ont renforcé sa notoriété et cultivé son image de marque. Les clients apprécient chez Abeille Assurances son écoute et sa capacité à répondre à leurs besoins spécifiques, notamment grâce à son réseau national d'agents généraux. Reconnue pour sa qualité de service, Abeille Assurances se distingue par sa proximité et sa relation durable avec ses clients. Sa signature "Donner des ailes à votre avenir" incarne la promesse de son engagement auprès d'eux. Sa raison d'être, véritable boussole pour guider son action, affirme le rôle d'Abeille Assurances dans la société, à travers ses métiers et ses initiatives. Vis-à-vis de ses collaborateurs, elle s'appuie sur deux valeurs cardinales : le respect et l'intégrité et quatre principes directeurs autour de la culture clients, de la collaboration de l'action et de l'engagement.

La Raison d'être d'Abeille Assurances

Assureur, nous protégeons nos clients face à l'imprévu et nous les accompagnons dans la réalisation de leurs projets tout au long de la vie.

Investisseur, avec l'épargne qui nous est confiée, nous contribuons au développement économique et social dans les territoires et nous agissons pour construire ensemble une société responsable et durable.





Acteur généraliste, multicanal et de proximité

Assureur généraliste de premier plan, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services.

Elle comprend des produits et services d'assurances (auto, habitation, scolaire, multirisque professionnelle, agricole) de protections (garantie accident de la vie, assurance emprunteur, assurance obsèques et décès, assurance prévoyance, assurance santé, protection juridique), d'épargne et de retraite individuelle ou collective, à destination de ses clients particuliers et professionnel. Elle propose ses produits à travers une approche multicanale principalement via un réseau intermédié et un canal direct. En accompagnant et en conseillant leurs clients, les apporteurs créent avec eux une relation de confiance sur le long terme.

4e réseau d'agents généraux en France



Abeille Assurances : Avec près de 1000 agents généraux, 1500 collaborateurs et 873 points de vente, le réseau d'agents généraux Abeille Assurances privilégie la proximité. Les agences sont principalement situées en zones rurales et dans les centres-villes de moyenne importance. 64% des agents généraux Abeille Assurances exercent en association sur une ou plusieurs agences. Ce modèle, qui mise sur la complémentarité et la diversité des compétences au sein de l'agence, permet de délivrer à nos clients des conseils et des solutions en assurance dommage comme en assurance vie. 186 agents recrutés sur les trois dernières années.



"Nos réseaux de distribution se distinguent par une connaissance approfondie du marché et par leur engagement envers nos clients. Ils peuvent fournir des conseils sur mesure et des solutions adaptées à chaque besoin, assurant ainsi une protection optimale et une tranquillité d'esprit pour tous nos assurés"

Renaud Célié - Directeur de Développement

Eurofil, l'assurance en ligne



Abeille Assurances s'appuie également sur sa marque Eurofil, acteur majeur du direct et de l'assurance en ligne pour commercialiser ses produits d'assurance aux particuliers, principalement en auto et habitation. Deux plateformes téléphoniques situées au Mans et à Mont Saint Aignan regroupant plus de 185 conseillers assurant les activités de gestion et de souscription.

Chiffres clés 2024

20%
du réseau d'agent généraux renouvelé

66
Nouveaux agents généraux recrutés

Le réseau courtage

Ce réseau se répartit entre environ 130 courtiers Dommages, spécialisés dans les risques industriels, techniques et construction, ou responsabilité civile et 1500 courtiers Vie proposant des solutions d'épargne, de retraite et de prévoyance individuelle, ainsi que des offres en retraite collective et épargne salariale.

Albéa Patrimoine



Après sa fusion avec les Bureaux de l'Epargne fin 2023, Epargne Actuelle a changé de nom et est devenue Albéa Patrimoine en 2024, traduisant ainsi la transformation de l'entreprise et une nouvelle histoire à écrire ensemble pour les collaborateurs, Albéa Patrimoine, filiale d'Abeille Assurances, est aujourd'hui un acteur de référence sur le marché de l'assurance vie, et le premier réseau de courtage de l'Afer en France, avec 150 conseillers et 40 agences réparties sur l'ensemble du territoire.

L'Union Financière de France (UFF)



Créé en 1958, un des leaders du Conseil en gestion de patrimoine, l'UFF accompagne depuis plus de 50 ans les particuliers, les entreprises et les sportifs professionnels. Dans une démarche d'expertise, d'indépendance et de transparence, les 550 conseillers UFF implantés dans toute la France proposent des solutions financières et immobilières complètes, innovantes et sélectionnées avec rigueur.

VIP Conseils



Experte depuis 35 ans en gestion de patrimoine, transmission, investissements financiers et retraite complémentaire auprès particuliers et entreprises, VIP compte 24 conseillers, installés à Paris.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Abeille Assurances est partenaire de l'Afer (Association Française d'Épargne et de Retraite) depuis 1977, première association d'épargnants libre et indépendante de France. Son objectif est de permettre à ses adhérents de se constituer une épargne dans le meilleur cadre fiscal, juridique et financier possible.

En 2024, les performances d'assurance vie multisupport de l'Afer ont été primées par « l'Oscar de la meilleure performance régulière » à 10 et à 15 ans (*Gestion de Fortune*).





Notre Gouvernance

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-Philippe Dogneton
Président du Conseil d'Administration
Président du Comité Stratégique



Yann Arnaud
Administrateur
Membre du Comité Stratégique



Pascal Michard
Administrateur
Membre du Comité des Rémunérations et des Sélections



Nicolas Bouffard
Administrateur
Membre du Comité de l'Audit et des Risques



Sabine Castellan-Poquet
Administratrice



Constance de Poncins
Administratrice - Présidente du Comité de l'Audit et des Risques - Membre du Comité des Rémunérations et des Sélections



Olivier Brenza
Administrateur - Membre du Comité Stratégique - Membre du Comité de l'Audit et des Risques



Odile Ezerzer
Administratrice - Membre du Comité Stratégique



Jean-Louis Grosse-Delassalle
Administrateur - Président du Comité des Rémunérations et des Sélections



Mira Le Lay
Administratrice - Membre du Comité Stratégique



Alain Lebrun
Administrateur - Membre du Comité de l'Audit et des Risques



Jean-Marc Simon
Administrateur - Membre du Comité de l'Audit et des Risques



Luca Haidari
Administrateur - Membre du Comité Stratégique - Membre du Comité de l'Audit et des Risques

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE



Philippe-Michel Labrosse
Directeur Général



Denis Bourgeois
Directeur Général Délégué Vie, Actuariats et Modèles, Investissements - Directeur Général Abeille Vie, Abeille Épargne Retraite, Abeille Retraite Professionnelle



Renaud Célié
Directeur Général Délégué Développement, Services aux clients, SI - Digital



Pierre Le Moine
Directeur Général Délégué Finances, Affaires Juridiques, Risques et Conformité



Christian de Boissieu
Directeur Général Abeille IARD & Santé Directeur de l'Excellence Technique Dommage



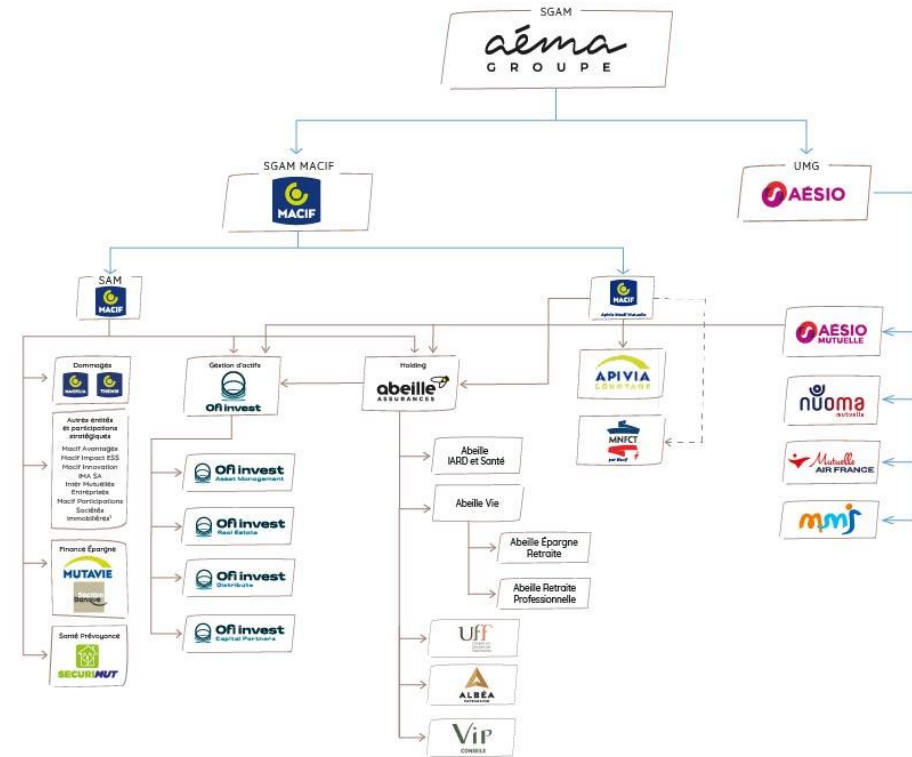
Emilie Humbert
Directrice Ressources Humaines, Organisation et Moyens



Angeline Derache
Directrice de Cabinet, Stratégie, Communication, Marque, RSE

Abeille Assurances au sein d'Aéma Groupe

Aéma Groupe se positionne depuis maintenant 4 ans comme un acteur majeur et engagé de la protection en France



→ Liens de solidarité financière → Liens de capital → Mutuelle ayant conclu une convention de substitution

> SGAM : Société de Groupe d'Assurance Mutuelle
> UMG : Union Mutualiste de Groupe
> SAM : Société d'Assurance Mutuelle

* Sociétés immobilières : Marseille Grand Littoral, Lesseps Promotion, SNC Paranjou, Société de l'Immobilier d'Exploitation Macif, Compagnie Foncière Macif, Foncière de Lutèce Organigramme simplifié au 31 décembre 2024



2

La durabilité chez Abeille Assurances

- Nos chiffres clés au 31 décembre 2024 **p.10**
- Notre stratégie RSE **p. 11**
- Notre pouvoir d’agir sur nos parties prenantes **p. 12**
- Nos chaînes de valeur **p. 13**
- Nos enjeux ESG **p. 14**
- Notre rôle d’assureur responsable **p. 15**
- Notre rôle d’investisseur responsable **p. 16**



Nos chiffres clés au 31 décembre 2024

Plus de **3,1 M** clients particuliers et professionnels protégés par nos produits et services

1,3 MDSE€ (hors santé) réglés à nos clients dont **136 M€** réglés à nos clients ayant subi un sinistre climatique

150 personnes formées aux gestes de premiers secours

Plus de **4 100** collaborateurs

Index Pénicaud : **99/100**

Taux de salariés en situation de handicap : **8,86 %**

8 ANS d'engagement en faveur de la cause LGBT+ avec l'Autre Cercle

13% d'actifs durables à fin 2024 (hors UC), soit plus de **7 233 M€**

982 M€ d'investissements durables

- 54 % Intensité carbone des obligations d'entreprise depuis 2019 (-16 % vs fin 2023).





Notre stratégie RSE

Mobilisés pour l'avenir

A travers ses métiers d'assureur et d'investisseur, Abeille Assurances est témoin au quotidien des mutations sociétales et environnementales. Pour faire face à ces évolutions, l'entreprise s'est engagée dans une démarche RSE avec des positions fortes, en adéquation avec ses valeurs et sa raison d'être.

Agir pour le climat et la biodiversité

En tant qu'assureur, Abeille Assurances accompagne ses clients notamment dans la prévention, la gestion et l'indemnisation d'un événement climatique exceptionnel. En tant qu'investisseur, Abeille Assurances offre l'une des gammes de produits d'épargne responsable les plus complètes du marché.

Être un acteur majeur de la prévention

Abeille Assurances développe une culture de la prévention auprès de ses collaborateurs, de ses agents généraux et de ses clients. Proactive dans la prévention des risques et l'atténuation de leurs conséquences, Abeille Assurances est présente avant, pendant et après un sinistre.

Favoriser l'accessibilité et la solidarité

Pour répondre aux enjeux d'une transition juste, Abeille Assurances mène des actions en faveur de l'égalité femme-homme, de l'inclusion et de la diversité, et contre les discriminations.

Promouvoir les initiatives à impact positif

Convaincue que les grandes transitions environnementales, sociétales et économiques se font sur le terrain, Abeille Assurances soutient l'économie réelle et locale, en accompagnant les agriculteurs, les professionnels, les TPE et les PME.



Angéline Derache,
Directrice Coordination, Stratégie,
Communication et RSE



Les enjeux RSE sont devenus de véritables priorités pour une compagnie d'assurance et les exigences réglementaires poussent l'ensemble des acteurs à agir et à communiquer sur ses positions.

Aéma Groupe et Abeille Assurances ont la volonté de placer ces enjeux RSE au cœur de leurs activités et de leur stratégie.

Abeille Assurances s'est engagée dans un plan de transformation visant à moderniser ses offres et renforcer sa position sur le marché. En phase avec celui d'Aéma Groupe, il repose sur quatre axes :

- réinventer le leader de l'épargne pour l'inscrire dans un futur durable ;
- définir l'assurance dommage durable et rentable de demain et pérenniser notre modèle ;
- placer l'excellence de service client et distributeur au cœur de notre modèle ;
- réorganiser nos réseaux de distribution afin d'en tirer le plein potentiel.

Ce plan stratégique met l'accent sur la nécessité de se transformer durablement. L'engagement RSE est au cœur de cette stratégie. Il se concrétise par des actions de prévention, l'intégration des critères ESG dans les offres et par notre politique d'investissements en faveur d'une transition vers une économie plus durable.

La prévention est notre priorité pour garantir l'assurabilité de nos clients et pour nous permettre de les accompagner tout au long de leurs projets de vie.





Notre pouvoir d'agir sur nos parties prenantes

Pour nos clients

Accompagner nos clients face au changement climatique :

- Sensibiliser et identifier des solutions de prévention
- Anticiper et atténuer les impacts du changement climatique
- Disposer d'une gestion efficace des sinistres

Concevoir des offres responsables

Pour nos collaborateurs

Accompagner le développement de nos collaborateurs au sein d'un collectif riche de tous ses talents et de toutes ses diversités

Impliquer nos collaborateurs dans la transition

Pour la planète

Agir contre le réchauffement climatique et préserver le vivant en étant un acteur engagé de la transition écologique

Pour nos distributeurs / réseaux

Construire avec nos partenaires distributeurs des relations et des solutions durables

Pour les autres parties prenantes et les territoires

Soutenir les territoires et mettre en place des relations éthiques avec nos parties prenantes et notamment avec nos fournisseurs

Financer l'économie à impact, être un acteur solidaire via les actions de dons et de mécénat

Pour la société

Contribuer à créer une société inclusive et durable où chacun peut trouver sa place

Pour nos actionnaires

Générer de manière responsable une performance économique durable





Nos chaînes de valeur

L'identification des enjeux de durabilité d'Abeille Assurances s'appuie sur une méthodologie intégrant la chaîne de valeur en amont et en aval de ses opérations propres.

Les chaînes de valeur Abeille Assurances et ses parties prenantes



Nos enjeux ESG

Environnement

1. Anticipation et adaptation de nos activités face au changement climatique et environnemental
2. Accessibilité de l'offre au plus grand nombre
3. Intégration des enjeux de durabilité et des besoins des clients dans les produits et services
4. Adaptation des offres de produits d'investissements aux demandes des clients
5. Enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les opérations et dans les investissements

Social et sociétal

6. Soutien des territoires et des activités à impact environnemental et social
7. Dispositifs de solidarité et de sensibilisation à la durabilité auprès des clients
8. Actions d'influence sur les enjeux de durabilité
9. Accompagnement des collaborateurs
10. Dialogue social dans l'entreprise
11. Diversité et inclusion dans l'entreprise

Gouvernance

12. Ethique des affaires
13. Gouvernance institutionnelle et achats responsables
14. Enjeux de durabilité chez les fournisseurs et partenaires
15. Cybersécurité et protection des données personnelles et des systèmes d'information
16. Enjeux sociaux et de gouvernance dans les investissements

Notre ambition

- Accompagner nos clients face au dérèglement climatique
- Réduire notre impact environnemental
- Orienter les investissements de nos clients vers des fonds responsables et durables
- Piloter une stratégie climat
- Protéger la biodiversité

- Financer l'économie à impact
- Être un acteur solidaire à travers La Fondation Abeille Assurances, les Dons & Mécénat & Actions Solidaires
- Veiller à l'équilibre au travail
- Favoriser la diversité et l'inclusion
- S'engager en faveur de la prévention santé et routière

- Veiller à l'éthique des affaires
- Sécuriser les achats responsables
- Lutter contre le blanchiment de capitaux
- Protéger nos données et lutter contre la cybercriminalité
- Engagement actionnarial dans les sociétés en portefeuille

Notre stratégie RSE

- Être un acteur majeur de la prévention
- Agir pour le climat et la biodiversité
- Promouvoir les initiatives à impact positif
- Favoriser l'accessibilité et la solidarité

Être un assureur, investisseur, employeur et une entreprise responsable



Notre rôle d'assureur responsable

« Assureur, nous protégeons nos clients face à l'imprévu et nous les accompagnons dans la réalisation de leurs projets tout au long de la vie. »

Nous leur permettons d'envisager l'avenir avec confiance et dans un horizon de temps long.

Dans notre relation client, nous pouvons notamment nous appuyer sur la force de notre **réseau de près de 1 000 agents généraux**, entrepreneurs agissant dans les territoires, insérés dans le tissu local, en proximité avec leurs clients, proactifs et en anticipation, professionnels de l'assurance et de la gestion des risques, accompagnés par des experts de la Compagnie pour délivrer un conseil adapté. Notre rôle est d'être l'assureur qui accompagne, qui répare, et surtout qui anticipe.

Face à l'amplification et à l'accélération des risques climatiques, technologiques ou liés au vieillissement de la population nous atteignons les limites de ce qui est assurable et finançable. **La prévention devient désormais une priorité.**

Ainsi, avec une approche de **prévention des risques**, nous avons un engagement proactif vis-à-vis de nos assurés. Qu'ils soient sanitaires, sociaux, économiques ou environnementaux, ces risques nécessitent une connaissance et une adaptation accrues **pour mieux protéger nos différentes parties prenantes et la société dans son ensemble**. En anticipant les risques, nous souhaitons protéger nos clients, réduire les coûts des sinistres et préserver notre environnement. Cette approche bénéficie à tous : nos clients gagnent en tranquillité d'esprit, notre entreprise en efficacité et en confiance, et nos agents généraux en relation client renforcée. Nous sommes ainsi tous acteurs pour essaimer cette culture de la prévention au profit d'un avenir plus sûr.

Nos indicateurs

- Près de **1000 agents généraux** partout en France
- **En cas d'urgence**, nos clients peuvent faire appel à l'assistance Abeille Assurances. Nous leur répondons en **15 secondes dans 85% des cas**.
- Près de **1 million de SMS** et près de **3 millions de mails** envoyés à nos assurés auto et habitation pour adopter les bons comportements lors d'événements climatiques.

Notre rôle d'investisseur responsable

Abeille Assurances, par la taille de ses portefeuilles d'investissements, peut contribuer de manière importante au financement des besoins environnementaux (climat, biodiversité), sociaux et sociétaux.

En tant qu'investisseur responsable, notre stratégie d'investissement responsable repose sur 5 piliers :

1

Le pilotage de la performance ESG (Environnement, social ou gouvernance) du portefeuille d'investissements

Les critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance font partie intégrante des processus de décision d'investissement et sont appliqués à l'ensemble des classes d'actifs dans lesquelles nous investissons. Nous nous engageons à améliorer tendanciellement la note ESG du portefeuille d'investissements des mandats de gestion (fonds euros).

3

Développer une démarche d'impact, au niveau social en particulier

Abeille Assurances a investi plus de 100m€ dans des entreprises françaises répondant à des enjeux sociétaux (économie circulaire, santé, éducation, emploi durable, développement local, innovation écologique et énergétique).

2

La réduction de l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique

Depuis 2019, Abeille Assurances a réduit de 54% l'intensité carbone directe (Scope 1 et 2) de son portefeuille d'investissements. Au titre de l'environnement, Abeille Assurances s'attache également à minimiser l'impact de ses investissements sur la biodiversité.

4

Dialoguer avec les entreprises que nous finançons

Dialoguer avec les entreprises dans lesquelles nous investissons permet de mieux les accompagner dans la prise en compte des enjeux ESG mais aussi d'améliorer le profil de durabilité de nos portefeuilles d'investissement.

5

Investir dans des actifs durables

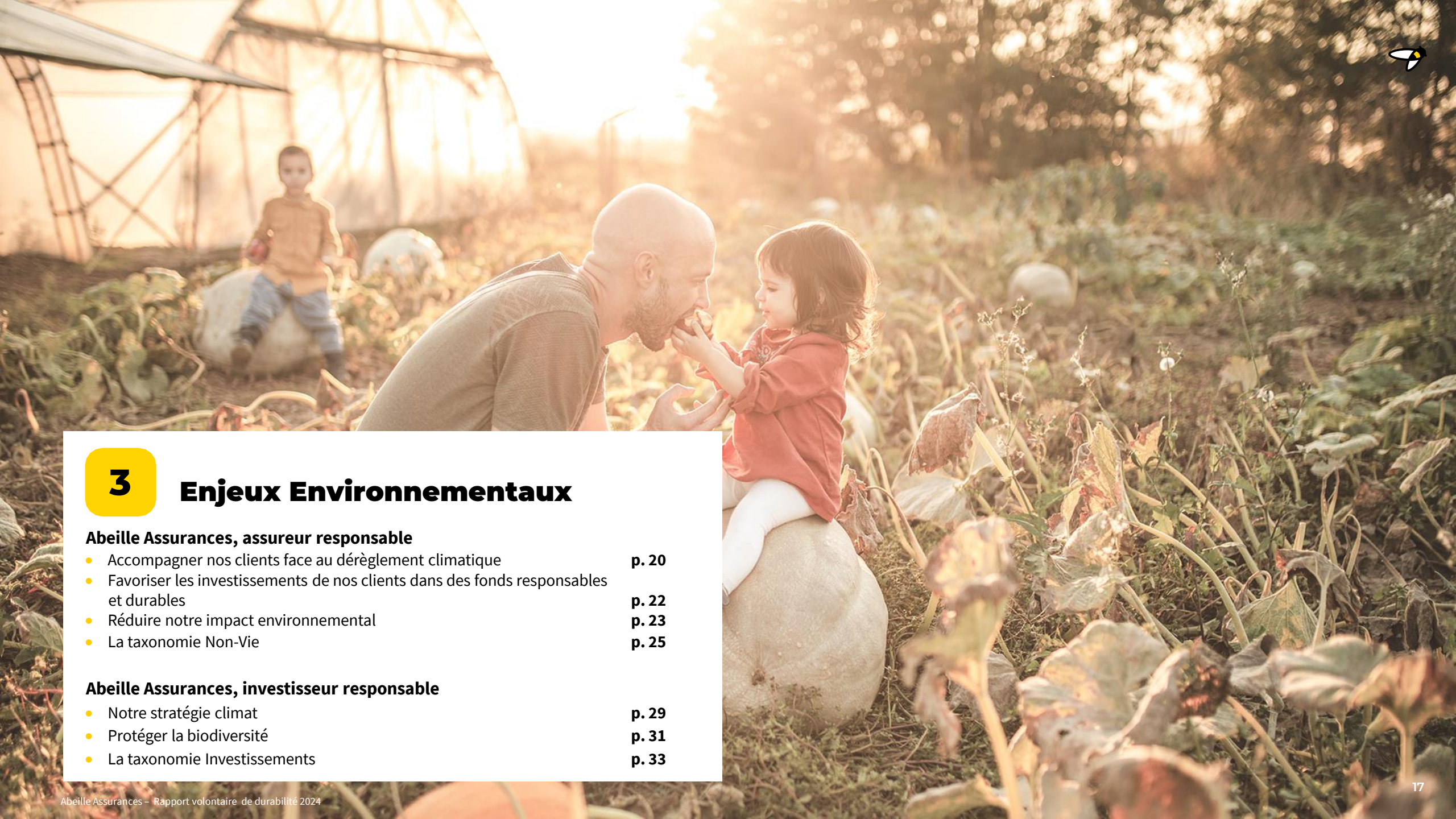
Abeille Assurances s'est fixé un objectif d'investir au moins 750 M€ bruts par an (hors ventes et remboursement) dans des actifs fléchés vers la transition (obligation verte, durable, sociale, infrastructure de transition énergétique) ou indexés à des critères de durabilité.

En 2024, Abeille Assurances a investi près d'un milliard d'euros (982 M€) dans ces actifs.

13% des actifs d'Abeille Assurances à fin 2024 (hors UC) sont durables, contre 12% en 2023, soit plus de 7,2 milliards d'euros.

Nos indicateurs

- **Note ESG : 6,93/10** vs 6,82 en 2023
- **54 %** de réduction de l'intensité carbone entre 2019 et 2024, en dépassement de notre objectif fixé à -25%
- **982 M€** d'investissements (bruts) dans les actifs durables



3

Enjeux Environnementaux

Abeille Assurances, assureur responsable

- Accompagner nos clients face au dérèglement climatique **p. 20**
- Favoriser les investissements de nos clients dans des fonds responsables et durables **p. 22**
- Réduire notre impact environnemental **p. 23**
- La taxonomie Non-Vie **p. 25**

Abeille Assurances, investisseur responsable

- Notre stratégie climat **p. 29**
- Protéger la biodiversité **p. 31**
- La taxonomie Investissements **p. 33**



Enjeux environnementaux

Le dernier rapport du Giec (03/2023) dresse un constat alarmant sur l'évolution du climat. **La température de la planète devrait augmenter de 1,5°C dès 2030** avec des conséquences fortes sur l'activité d'assurance. Or, 2024 a déjà été l'année la plus chaude jamais enregistrée à l'échelle mondiale et la première à dépasser les +1,5°C.

Ces changements impactent les sociétés humaines et les écosystèmes. **20 à 30% des espèces animales et végétales sont menacées d'extinction.**

Tempêtes, inondations, sécheresses, épisodes de grêle... le changement climatique s'accélère, avec des phénomènes naturels plus intenses et nombreux, qui touchent de plus en plus la France. Leurs conséquences importantes, l'augmentation de la fréquence et l'amplitude de ces événements climatiques menacent l'équilibre technique de certaines garanties d'assurance et soulèvent la question de l'assurabilité de certains risques.

2024 a été marquée :

- par une succession de tempêtes provoquant d'importantes inondations dans plusieurs départements français (Kirk, Leslie) (35 000 sinistres pour un coût total estimé entre 350 et 420 M€), et
- par le cyclone tropical Chido à Mayotte (plus de 10 000 sinistres pour un coût total estimé entre 650 et 800 M€).

En tant qu'assureur et investisseur, Abeille Assurances a fait de la **lutte contre le dérèglement climatique un enjeu stratégique.**

Nos enjeux

1. Anticipation et l'adaptation de nos activités face au changement climatique et environnemental
2. Accessibilité de l'offre au plus grand nombre
3. Intégration des enjeux de durabilité et des besoins des clients dans les produits et services
4. Adaptation des offres de produits d'investissements aux demandes des clients
5. Enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les opérations et dans les investissements

Les enjeux environnementaux sont présentés dans les ESRS E1-E5 du rapport CSRD Groupe

Nos ambitions

- Accompagner nos clients face au dérèglement climatique
- Favoriser les investissements de nos clients dans des fonds responsables et durables
- Réduire notre impact environnemental
- Piloter une stratégie climat
- Protéger la biodiversité

A photograph of a man with a beard and a child in a tomato field. The man is pointing at a tomato on the vine, and the child is looking at it. The field is filled with green and ripening red tomatoes.

2. Enjeux Environnementaux

Abeille Assurances, assureur responsable



Notre ambition Accompagner nos clients face au dérèglement climatique

Les enjeux environnementaux auxquels nous répondons :

1. Anticipation et l'adaptation de nos activités face au changement climatique et environnemental
2. Accessibilité de l'offre au plus grand nombre
3. Intégration des enjeux de durabilités et des besoins des clients dans les produits et services

Nos actions

La prévention, notre priorité

Pour anticiper au mieux ces événements et leurs conséquences, Abeille Assurances a mis en place **un service gratuit d'alertes météo par mail et SMS**, pour ses clients assurés en risque habitation. Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ce service les informe des risques encourus sur leur commune et les aide à adopter les bons comportements pour limiter les dommages. **En 2024, ce sont près d'1 million de SMS et près de 3 millions de mails envoyés aux clients pour la sauvegarde des personnes et des biens.**

Accélérer les prises en charge des sinistres

Au-delà de cette mesure de prévention, Abeille Assurances s'est également organisée pour mieux accompagner ses clients lors d'une catastrophe naturelle ou d'un événement climatique d'ampleur. **Tout d'abord grâce à sa cellule dédiée**, qui mobilise tous les acteurs et moyens nécessaires au suivi de la situation et facilite les démarches. En 2024, ce dispositif a été activé pour les tempêtes Monica et Nelson, en mars et pour les inondations d'octobre en Ardèche.

Ensuite, **en rehaussant exceptionnellement les seuils d'expertise** en cas d'événement climatique majeur. Les agences peuvent ainsi gérer les dossiers plus rapidement. Pour les cas nécessitant une expertise, les réseaux partenaires peuvent déclencher un dispositif de renfort local ou, pour les sinistres en dessous d'un certain seuil, demander une expertise à distance, permettant d'accélérer le traitement des dossiers même dans les situations où les déplacements ne seraient pas possibles (inondations, éboulements, routes coupées).

Selon les situations, **des mesures d'accompagnement financières ou en nature** pour parer aux situations les plus difficiles et urgentes sont mises en place. En 2024, lors de la Tempête Alex ou lors des inondations du Pas de Calais, le dispositif d'assistance exceptionnelle comprenait :

- Une aide financière première urgence pour le particulier jusqu'à 3 100€ ;
- Une aide financière pour le professionnel jusqu'à 6 200€ ;
- La mise en place de mesures de relogement pour nos clients les plus sinistrés pour six mois maximum, avec deux mois supplémentaires accordés dans le cas d'un second sinistre.

Le règlement d'acomptes pour le client ou le règlement des frais de mesures conservatoires engagés par le client pour se limiter l'impact d'un sinistre peuvent également être effectués.



Notre ambition Accompagner nos clients face au dérèglement climatique

Nos actions

Innovier pour s'adapter au dérèglement climatique

Pour améliorer plus encore la qualité de prise en charge des sinistres, notamment lors d'épisodes climatiques majeurs, Abeille Assurances a mené cette année plusieurs expérimentations qui répondent à des problématiques ciblées.

La première concerne l'outil « **Weather Claim Control** », utilisé par Eurofil, l'assureur direct d'Abeille Assurances. En mesurant la vitesse du vent sur le lieu d'un sinistre, cet outil estime en temps réel la véracité de la déclaration de sinistre pour une indemnisation objective reposant sur des données vérifiées. Pour l'assuré, cela représente un gain de temps, plus de rapidité et de fluidité dans l'indemnisation, éléments essentiels en cas d'urgence.

Une autre initiative est menée en lien avec la recherche de solutions **pour limiter les conséquences liées au phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA)**. Nous réalisons un test d'une solution de traitement du risque RGA en injectant du gel sous les fondations et les murs qui ont subi des mouvements de sol induits par ce phénomène, notamment en cas d'inondation ou de sécheresse. Les résultats seront analysés sur la durée, alors que chaque année, le RGA provoque des dégâts considérables sur les bâtiments.

Réparer durablement

En 2024, a également été menée une action qui concerne les véhicules touchés par des épisodes de grêle. **Grâce à son réseau de garages agréés, Abeille Assurances met en place des spots « grêle », où interviennent des « débosseurs »** professionnels. Centralisées en un lieu, ces réparations ciblées fluidifient le parcours client et accélèrent les remises en état des véhicules endommagés.

Sensibiliser nos clients et agents aux enjeux environnementaux

Chez Abeille Assurances, nous sommes convaincus que la sensibilisation aux enjeux environnementaux est essentielle pour construire un avenir durable. C'est pourquoi nous avons mis en place des campagnes de communication, des programmes pédagogiques et des partenariats stratégiques, visant à informer et accompagner nos clients sur les bonnes pratiques écologiques, les actions concrètes qu'ils peuvent adopter pour réduire leur empreinte carbone. Nous nous engageons ainsi à promouvoir une prise de conscience collective et à encourager des comportements responsables envers notre planète.

Nos indicateurs

- **300** agents généraux formés aux solutions d'adaptation au changement climatique
- **180** participants au webinar « je deviens expert en prévention » dédié au sujet de la prévention des risques climatiques. Premier épisode de la série dédiée à la prévention pour illustrer comment les interventions des Ingénieurs en prévention peuvent accompagner les agents au quotidien.





Notre ambition Favoriser les investissements de nos clients dans des fonds responsables et durables

Les enjeux environnementaux auxquels nous répondons :

3. Intégration des enjeux de durabilité et des besoins des clients dans les produits et services
4. Adaptation des offres de produits d'investissements aux demandes des clients
5. Enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les investissements

Nos actions Proposer une offre d'épargne responsable

Abeille Assurances s'implique depuis de nombreuses années dans l'investissement responsable et s'efforce de mettre son expertise et son influence d'assureur et d'investisseur au service de ses clients, notamment ceux désireux d'orienter leurs choix d'investissement vers des fonds responsables et durables.

Abeille Assurances a sélectionné une gamme de supports avec des caractéristiques ESG, certains d'entre eux étant labellisés. Ces caractéristiques ESG sont prises en compte dans le choix des unités de compte référencées par Abeille Assurances, dans l'évaluation de leur impact sur l'environnement afin de proposer aux épargnants une offre responsable.

L'offre d'Abeille Assurances en faveur de l'investissement responsable se décline sur deux typologies de support : les supports labellisés et les supports classés article 8 ou 9 au sens de la réglementation européenne SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation).

Les supports labellisés

53 UC labellisées au global dont :

35 unités de compte labellisées ISR, sont proposées via nos solutions d'épargne

1 unité de compte labellisée Greenfin (label garantissant la qualité «verte» des actifs détenus) ainsi que 3 unités de compte labellisées Finansol (label garantissant le financement d'activités à forte utilité sociale). 14 UC labellisées avec d'autres labels (Fabelfin, Luxflag ESG...)

Au total, ce sont **4,6 milliards d'euros** d'actifs qui sont investis dans des fonds labellisés, **soit 23% des encours** gérés en unités de compte.

Un large choix de supports classés article 8 ou 9 SFDR

71% des unités de compte accessibles dans les solutions d'épargne Abeille Assurances sont classifiées articles **8 ou 9 SFDR**.

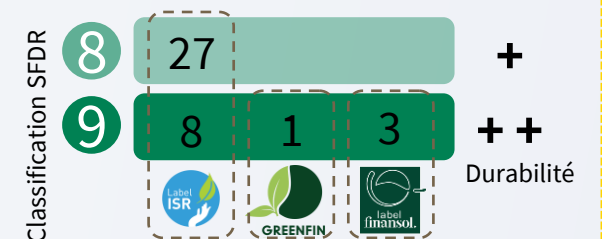
Les fonds article 8 SFDR promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales tandis que les fonds article 9 SFDR poursuivent un objectif d'investissement durable.

Quant aux **supports en euros** proposés par Abeille Assurances, ils **sont tous classifiés article 8 SFDR**.

Nos indicateurs

71% des UC classifiées art 8 ou 9 SFDR

53 UC labellisées, dont :



Labels d'Etat et associatif





Notre ambition Réduire notre impact environnemental

Les enjeux environnementaux auxquels nous répondons :

5. Enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les opérations

Notre empreinte carbone

La majorité de l’empreinte carbone d’Abeille Assurances **est liée à ses investissements**. Nous détaillons nos engagements sur la décarbonation de nos portefeuilles d’investissements dans la section « **notre stratégie climat** ».

En 2024, une mesure de notre **empreinte environnementale a été réalisée sur nos activités hors investissements** dans l’objectif de :

- Disposer d’une évaluation, à une date donnée, des émissions de gaz à effet de serre générées directement et indirectement ;
- Identifier les enjeux prioritaires liés au carbone par rapport à nos différentes activités ;
- Mettre en place des plans d’actions pertinents et quantifier l’amélioration de la performance dans le temps,

En 2024, l’empreinte carbone d’Abeille Assurances liée à la vie de Bureau (BEGES Entreprise) est de 32 302 tonnes Co2, dont :

-  82% sont liés **aux achats de biens et services**
-  12% aux **déplacements**
-  2% à **l’énergie**

Nous souhaitons atteindre la neutralité carbone d’ici 2050. Pour 2030, nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone entreprise de 17% minimum, soit une baisse de 2,8 % par an.

Nos indicateurs

- **100 %** d’électricité verte sur l’ensemble de nos sites
- **42,8 %** d’utilisateurs du forfait mobilité durable à mi-2024
- **43** emplacements parking dotés de prises électriques dédiées à la recharge de véhicules
- **250 000** mégots collectés et recyclés en énergie avec Cyclope
- Réduction de **32,3%** de nos consommations papiers
- **90 %** des poissons consommés au restaurant d’entreprise labellisés pêche durable

Notre ambition Réduire notre impact environnemental

Nos actions Sensibiliser nos collaborateurs et encourager les éco-gestes

Nous avons mis en place une série d'initiatives visant à informer et sensibiliser nos collaborateurs aux bonnes pratiques écologiques et aux actions concrètes qu'ils peuvent adopter pour réduire notre empreinte carbone.

Comme pour nos clients, à travers des campagnes de communication, des programmes pédagogiques et des partenariats stratégiques, nous nous engageons à favoriser une prise de conscience collective et à encourager des comportements responsables envers notre planète.

- **Déploiement d'une campagne d'éco-gestes** : conseils et étapes pour adopter les gestes écologiques et améliorer sa démarche RSE en tant que collaborateur et citoyen.
- **Semaine du développement durable** : Du 30 septembre au 4 octobre 2024, lors de la semaine du développement durable, Abeille Assurances a sensibilisé ses salariés sur les enjeux sociaux et environnementaux. Parmi les actions et animations proposées : un portrait photo engagée pour le climat « A combien de PPM êtes-vous né(e)? » (Une séance photo avec la photographe **Mary-Lou Mauricio** en signe de mobilisation contre la combustion des énergies fossiles) et un débat conférence « Vu du cœur » animé par **Yann Arthus Bertrand**.
- **Digital Clean Up Week** : pour sensibiliser à l'impact environnemental du numérique, du 12 au 22 mars 2024, Abeille Assurances a encouragé **le nettoyage des données numériques, la réparation ou le recyclage des équipements, et la réduction de l'empreinte numérique**. Des guides pratiques ont été partagés aux salariés pour nettoyer les boîtes mail, les ordinateurs et les drives. Une collecte de vieux appareils électroniques a été organisée.

Abeille Assurances développe en permanence des actions utiles pour les clients et en phase avec ses engagements durables.

En 2024, cette ambition s'est concrétisée par un partenariat conclu avec Sky'inLab.

Cette entreprise intervient chez les assurés après une tentative d'effraction ou de vol, pour réparer les portes et fenêtres endommagées. À la clé : des économies et une réduction des déchets.

Utilisant des techniques inspirées de la carrosserie aéronautique et automobile, Sky'inLab répare et peint les supports endommagés tout en préservant leurs caractéristiques techniques et esthétiques d'origine.





Informations relatives au règlement Taxonomie Non-Vie

Le Règlement Taxonomie établit un système de classification permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental et impose à Aéma Groupe, en tant que groupe d'assurance, de publier tous les ans des indicateurs relatifs à :

- la part des primes d'assurance non-vie alignées à la taxonomie sur le total des primes non-vie ;
- la part des investissements dans les activités alignées à la taxonomie sur le total des investissements.

Une activité est dite « éligible » dès lors qu'elle est mentionnée dans un des actes délégués de la Commission européenne définissant les critères techniques de contribution substantielle à l'un de ces six objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- protection et utilisation durable des ressources aquatiques et marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et réduction de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Une activité est dite « alignée » si elle remplit les critères cumulatifs suivants :

- l'activité contribue de manière substantielle à au moins un des six objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement et respecte les critères de sélection techniques établis par la Commission européenne pour chaque activité éligible,
- l'activité satisfait aux critères de « ne pas causer de préjudice significatif » (DNSH), tout en n'ayant aucun effet négatif sur aucun des cinq autres objectifs environnementaux,
- l'activité respecte les garanties minimales énoncées à l'article 18 du Règlement, concernant principalement les droits de l'Homme et les normes sociales et du travail.

Éligibilité de nos activités d'assurance non-vie à la Taxonomie au titre de l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique

L'activité d'assurance dommage (non-vie) est considérée comme étant éligible à l'objectif d'adaptation au changement climatique si, au sein des 8 lignes d'activités suivantes, des contrats comportent une garantie explicite d'un aléa climatique :

- assurance de frais médicaux ;
- assurance de protection de revenu ;
- assurance d'indemnisation des travailleurs ;
- assurance de responsabilité civile automobile ;
- autres assurances de véhicule à moteurs ;
- assurance maritime, aérienne et de transport ;
- assurance incendie et autres dommages aux biens ;
- assurance assistance.



Informations relatives au règlement Taxonomie Non-Vie

Pour l'assurance non-vie, Abeille Assurances calcule :

- la part des primes émises brutes en assurance non-vie **éligibles** à la taxonomie ;
- la part des primes émises brutes en assurance non-vie **alignées** à la taxonomie ;
- les informations qualitatives liées à ces indicateurs.

Pour les activités d'assurance non-vie, au titre de l'exercice 2024, le ratio réglementaire d'éligibilité au règlement Taxonomie s'élève à 9,4%. Ainsi, seules les primes émises brutes de ces lignes d'activité sont retenues.

| Indicateurs 2024 | En M€ | En % |
|--|----------|-------|
| Primes émises brutes (niveau 1) | 2 051,07 | 100% |
| Primes émises brutes des lignes d'activité mentionnées dans les actes délégués du Règlement Taxonomie (niveau 2) | 1 748,8 | 85,3% |
| Primes émises brutes des lignes d'activité mentionnées dans les actes délégués du Règlement Taxonomie et pouvant offrir une couverture d'assurance explicite contre les aléas climatiques (niveau 3) | 193,4 | 9,4% |

Notre méthode de calcul s'appuie sur le projet de FAQ 67 de la commission européenne publié le 21 décembre 2023. En conséquence pour nos calculs d'éligibilité et d'alignement seules les primes correspondant explicitement à des garanties climatiques (et non l'ensemble des primes d'un produit) sont prises en compte

Indicateurs niveau 1 : Sur la base de l'ensemble de nos primes brutes en souscription non-vie, nous avons appliqué un premier filtre afin d'identifier les primes émises brutes relatives au 12 lignes d'activités non-vie au sens de la directive Solvabilité II.

Indicateurs niveau 2 : Nous avons ensuite appliqué un deuxième filtre pour ne garder que les primes émises brutes relatives aux huit lignes d'activités mentionnées au 10.1 de l'annexe II des actes délégués du Règlement Taxonomie, c'est-à-dire :

- assurance de frais médicaux ;
- assurance de protection du revenu ;
- assurance d'indemnisation des travailleurs ;
- assurance de responsabilité civile automobile ;
- autre assurance des véhicules à moteur ;
- assurance maritime, aérienne et transport ;
- assurance incendie et autres dommages aux biens ;
- assurance assistance.

Indicateurs niveau 3 : Puis un troisième filtre est réalisé pour obtenir les primes émises brutes éligibles, c'est à dire comportant explicitement une garantie climatique et relatives aux trois lignes d'activité pouvant offrir une couverture d'assurance explicite contre les aléas climatiques :

- assurance incendie et autres dommages aux biens ;
- autre assurance des véhicules à moteur ;
- assurance maritime, aérienne et transport.



Informations relatives au règlement Taxonomie Non-Vie

Alignement de nos activités d'assurance non-vie à la Taxonomie au titre de l'objectif environnemental d'adaptation au changement climatique

La mesure de l'alignement est réalisée sur le périmètre des contrats identifiés comme étant éligibles. L'exercice 2024 indique un résultat d'éligibilité des activités de souscription en assurance non-vie à la Taxonomie de 8,1% (vs 8,1% en 2023) et un alignement des activités de 1,3% (vs 1% en 2023).

| Activités économiques | Contribution substantielle à l'adaptation au changement climatique | | | DNSH (Absence de préjudice important) | | | | | |
|---|--|---------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|---------------------|-----------|--------------------------|---------------------|
| | Montant absolu des primes, année t | Part des primes, année t | Part des primes, année t-1 | Atténuation du changement climatique | Ressources aquatiques et marines | Économie circulaire | Pollution | Biodiversité écosystèmes | Garanties minimales |
| | Devise en M euros | % | % | OUI/NON | OUI/NON | OUI/NON | OUI/NON | OUI/NON | OUI/NON |
| A.1. Activités de souscription en assurance et réassurance non-vie alignées sur la taxonomie (durables sur le plan environnemental) | 27,2 <i>(19,83 en 2023)</i> | 1,3% <i>(1% en 2023)</i> | | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI | OUI |
| A.1.1. dont réassurés | 0 | N/A | | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A |
| A.1.2. Dont provenant d'activités de réassurance | 0 | N/A | | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A |
| A.1.2.1. Dont réassurés (rétrocession) | 0 | N/A | | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A | N/A |
| A.2. Activités de souscription d'assurance et de réassurance non-vie éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (activités non alignées sur la taxonomie) | 166,2 <i>(164,4 en 2023)</i> | 8,1% <i>(8,1% en 2023)</i> | | | | | | | |
| B. Activités de souscription d'assurance et de réassurance non-vie non éligibles à la taxonomie | 1 857,67 <i>(1 788,11 en 2023)</i> | 90,6% <i>(90,9% en 2023)</i> | | | | | | | |
| Total (A.1 + A.2 + B) | 2 051,07 <i>(1 972,34 en 2023)</i> | 100 % | 100 % | | | | | | |

Critères techniques

Ce second exercice de mesure à l'alignement Taxonomie met en évidence un niveau d'alignement faible d'Abeille Assurances mais en progression par rapport à 2023, du fait notamment de deux critères techniques bien identifiés, alors même que la plupart des autres critères sont remplis (pour rappel, un produit est considéré comme non aligné dès lors qu'un seul des critères n'est pas rempli).

- Critère 1.1 : des techniques de modélisation de pointe sont employées afin de tenir compte des risques liés au changement climatique, qui ne s'appuient pas uniquement sur des tendances historiques et intègrent également des scénarios prospectifs ;
- Critère 1.2 : les assureurs du Groupe rendent publique la manière dont les risques liés au changement climatique sont pris en considération dans l'activité d'assurance ;
- Critère 2.1, 3.1, 3.2 : les contrats comprennent des garanties climatiques adaptées aux besoins des clients et sociétaires et des campagnes de prévention sont régulièrement menées ;
- Critère 4.1 : les assureurs du Groupe transmettent les données liées au régime catastrophes naturelles aux organismes compétents ;
- Critère 5.1 : Lors d'évènements de grande ampleur, les assureurs du Groupe mettent régulièrement en œuvre des dispositifs exceptionnels pour venir en aide à ses clients et sociétaires conformément à des normes élevées en matière de traitement des sinistres et dans le respect de la législation applicable.

En parallèle des actions rentrant dans le champ des critères de la taxonomie, Abeille Assurances adapte continuellement l'accompagnement de ses clients dans l'optique d'améliorer la réponse au changement climatique et de contribuer de façon substantielle aux enjeux d'adaptation.

Critère DNSH

Pour ce critère la méthode d'Abeille Assurances consiste à exclure des calculs d'alignement les contrats en portefeuille, en lien avec les codes NACE relatif à l'extraction de houille, l'extraction de lignite, l'extraction de pétrole brut, l'extraction de gaz naturel, les activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures, la cokéfaction, le raffinage du pétrole, la distribution de combustibles gazeux par conduites, le transport par conduites.

D'autre part, ces activités sont aujourd'hui considérées comme non assurables dans les nomenclatures d'Abeille Assurances.

Critère de garanties minimales

Les garanties minimales (article 18.1 du Règlement) sont définies comme des procédures mises en œuvre par une entreprise exerçant une activité économique pour s'aligner sur :

- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (OECD Guidelines for multinational enterprises) ;
- Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP on Business and Human Rights) ;
- Les principes et droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;
- La Charte internationale des droits de l'Homme.



2. Enjeux environnementaux

Abeille Assurances, investisseur responsable



Notre ambition Piloter une stratégie climat

Les enjeux environnementaux auxquels nous répondons :

4. Adaptation des offres de produits d'investissements aux demandes des clients
5. Enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les opérations et dans les investissements

L'intensité du changement climatique que nous observons depuis de nombreuses années nous oblige plus que jamais à le prendre en compte dans nos décisions d'investissements, à la fois pour financer la transition environnementale, saisir de nouvelles opportunités d'investissements mais aussi protéger l'épargne de nos clients face aux conséquences potentielles du changement climatique (qui pourraient affecter la valorisation de certains actifs).

Pour décarboner l'économie, les investissements nécessaires sont évalués à 4 500 milliards de dollars chaque année au niveau mondial d'ici à 2030*. En tant qu'acteurs majeurs du financement de l'économie, les assureurs jouent un rôle privilégié dans le financement et l'accélération de la transition écologique vers une économie bas carbone en fléchissant leurs investissements, soit vers des projets ayant pour vocation d'accélérer cette transition, soit vers des entreprises ayant besoin de financements pour changer leur modèle d'affaires afin de prendre le virage de la transition.

Notre stratégie climat inclut un engagement net zéro à l'horizon 2050 sur les portefeuilles d'investissements, des politiques d'arrêt des investissements dans les secteurs du charbon et des énergies fossiles non conventionnelles, une démarche d'engagement, des objectifs intermédiaires de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille, et des volumes d'investissements pour soutenir la transition énergétique et climatique.

- **Charbon** : fin des investissements dans les projets liés au charbon thermique et arrêt des investissements dans les projets de production d'électricité à base de charbon sous seuil restrictif (10% de chiffre d'affaires) ;
- **Fossiles non conventionnels** : fin des investissements dans les entreprises produisant des hydrocarbures non-conventionnels, avec un seuil à 5% du chiffre d'affaires, et dans les entreprises développant de nouveaux projets en Arctique ;
- **Engagement** : Avec les 20 entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre du portefeuille d'investissement, et avec les entreprises du secteur pétro-gazier qui ne respectent pas le niveau de dépenses en capital nécessaire pour rester sur une trajectoire net zéro à horizon 2050.

* Dernier rapport de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie), « Net Zero Roadmap : A Global Pathway to Keep the 1.5 °C Goal in Reach », mis à jour en septembre 2023.

L'ensemble de nos actions et politiques en faveur de l'investissement responsable est repris dans notre rapport ESG Climat, comme requis par la Loi Energie Climat dans son article 29.

Notre ambition Piloter une stratégie climat

Les enjeux environnementaux auxquels nous répondons :

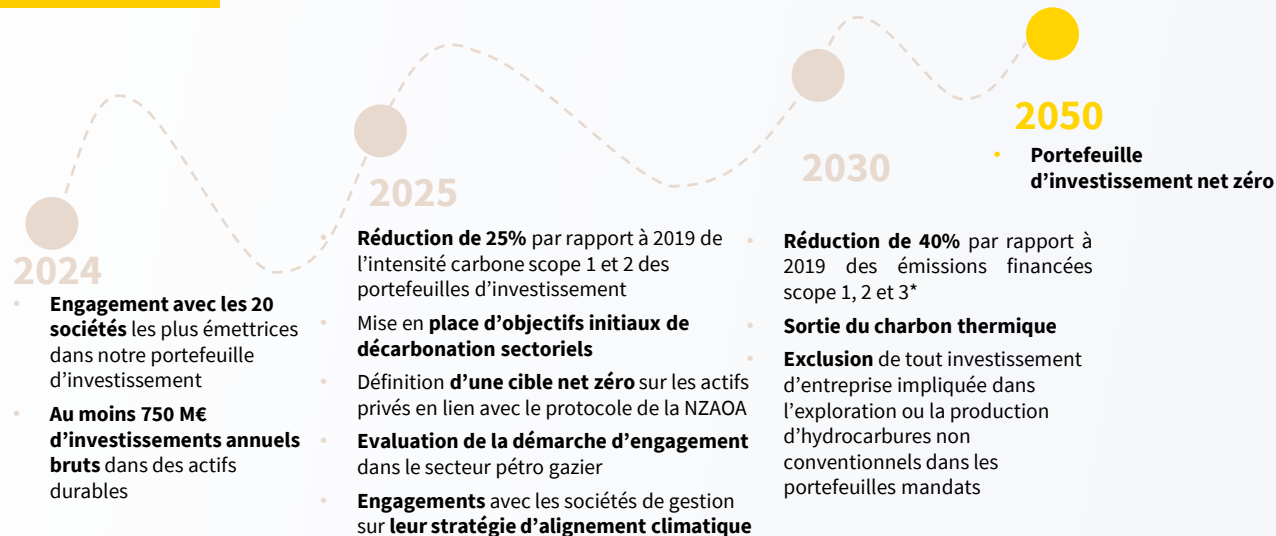
4. Adaptation des offres de produits d'investissements aux demandes des clients
5. Enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les opérations et dans les investissements

Nous intégrons les problématiques climat dans notre stratégie d'investissement et notre processus de gouvernance.

Notre **Stratégie climat** repose sur quatre piliers :

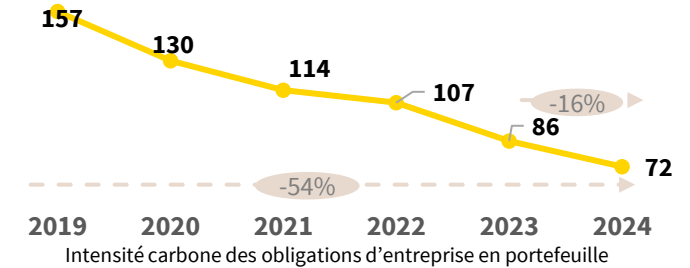
- **Réduire (R)** : Pilotage de l'empreinte carbone pour décarboner les portefeuilles en lien avec une trajectoire net zéro à 2050 en s'appuyant sur la meilleure connaissance scientifique disponible ;
- **Identifier (I)** : Identification et gestion des risques physiques et de transition liés au climat au niveau micro (émetteur, secteurs) et macro (portefeuilles d'investissements) ;
- **Soutenir (S)** : Soutenir la transition et la stratégie nationale bas carbone au travers d'un volume important d'investissements verts ;
- **Engager (E)** : Privilégier l'engagement et le dialogue actionnarial avec les entreprises et les pouvoirs publics pour les inciter à accélérer leur transition et mettre en place des moyens de financement adaptés.

Nos actions Décarboner nos investissements et investir sur des solutions durables



Nos indicateurs

- Une baisse continue de l'intensité carbone depuis 2019 :



- Des entreprises engagées sur le climat

27 entreprises engagées sur la transition climatique en 2024, dont 13 entreprises dans le cadre de notre adhésion à Net Zero Asset Owner Alliance. L'engagement est réalisé par Ofi Invest AM pour le compte d'Abeille Assurances. Les entreprises sont interrogées sur leur stratégie climat, leurs objectifs de réduction, les investissements, la gouvernance associée, le traitement du Scope 3 (émissions indirectes), l'alignement à la taxonomie.

- Investissement dans des solutions climat

A fin 2024, le stock d'obligations vertes représente plus de **3,5 Mds€**. Nos investissements dans des solutions de private equity (actions privées) et d'infrastructure equity (actions dans les infrastructures) pour le climat (énergies renouvelables, solutions de décarbonation) représentent environ **255 M€**.

Exemple d'un investissement soutenant de la décarbonation : En 2024, nous avons engagé 10 M€ dans le fonds Climate Infrastructure Fund de Demeter IM. Ce fonds a pour objectif d'investir dans des projets d'infrastructure d'efficacité énergétique comme le stockage d'électricité, les réseaux de chauffage et refroidissement urbains, et l'efficacité énergétique des processus industriels.

- Un pilotage de la Climate Value at Risk

L'analyse des pertes attendues sur notre actif au 31 décembre 2024 (actions et obligations d'entreprises) via l'outil d'analyse MSCI montre qu'en fonction des différents scénarios NGFS (Network for Greening the Financial System), les pertes potentielles se situent entre -1,5% (scénario 3 degrés, équivalent à une perte de 0,4Md€) et -4,6% (scénario 1,5 degrés, perte équivalente à 1Md€).



Notre ambition Protéger la biodiversité

Les enjeux environnementaux auxquels nous répondons :

5. Enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les opérations et dans les investissements

La biodiversité, l'ensemble de tous les êtres vivants sur notre planète, riche de toutes les relations tissées entre les êtres vivants et leur milieu de vie, décline désormais à une vitesse alarmante et sans précédent dans l'histoire humaine. Le rythme d'extinction des espèces serait actuellement 100 à 1 000 fois supérieur à leur taux naturel, ce qui pourrait indiquer que nous nous dirigeons vers une sixième extinction de masse des espèces. Dans un rapport publié en 2019, l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité) a souligné qu'un million d'espèces, sur un total estimé à 8 millions, sont menacées d'extinction. Les activités humaines, telles que les changements d'utilisation des terres, la surexploitation des ressources biologiques, le changement climatique et la pollution sont les principales causes de cette perte de biodiversité.

En tant qu'investisseur, nous sommes engagés pour minimiser les pressions que nous exerçons indirectement sur la biodiversité et financer les entreprises développant des solutions de préservation de la biodiversité. Les besoins de financement sont massifs : pour préserver la biodiversité et les services naturels qui soutiennent nos modes de vie, il faudrait investir 800 milliards de dollars par an d'ici à 2030 au niveau mondial**.

Nous œuvrons pour la promotion des objectifs internationaux de préservation de la biodiversité et de lutte contre son érosion, et privilégions le dialogue actionnarial dans la mesure du possible afin de sensibiliser et inciter les émetteurs au sein de nos portefeuilles à progresser dans l'atteinte de ces objectifs-

** chiffres de l'IPBES, issus des rapports:

- « Nexus » ou « Thematic Assessment Report on the Interlinkages among Biodiversity, Water, Food and Health », publié en décembre 2024
- « Changement transformateurs » ou « Thematic assessment of the underlying causes of biodiversity loss and the determinants of transformative change and options for achieving the 2050 Vision for Biodiversity », publié en décembre 2024



Abeille Assurances entretient des ruches sur les toits de ses sites à Bois Colombes et Mont Saint Aignan. Tous les ans la récolte du miel a lieu sur place. En 2024, les **3 ruches** de Bois Colombes, accueillant plus de **150 000** abeilles, ont permis de produire **22,8 kg** de miel!

Des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées autour de l'apiculture et de la biodiversité.

En 2024, Abeille Assurance a soutenu à la hauteur de **15 000€** l'Association de **la Vallée de la Millière**, créée par Yann Arthus-Bertrand et dotée d'un site de 28 ha.

Cette zone d'un très grand intérêt naturaliste lui a valu son classement en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, l'association y mène, à titre expérimental, un projet de réensauvagement.

Le réensauvagement permet à des espèces vivantes sauvages de recoloniser un milieu ayant subi des perturbations écologiques, notamment en raison de l'impact de l'Homme.



Notre ambition Protéger la biodiversité

Abeille Assurances a articulé sa stratégie d'investissement biodiversité autour des cinq facteurs de pression sur la biodiversité.

Cinq principales causes de perte de la biodiversité

- 1 Changements dans l'utilisation des terres et de la mer
- 2 Surexploitation des ressources biologiques
- 3 Changement climatique
- 4 Pollution
- 5 Espèces exotiques envahissantes

Cinq leviers d'actions

- 1 Alignement : mesurer et publier notre empreinte
- 2 S'engager auprès de nos parties prenantes et porter les sujets ayant attrait à la biodiversité dans les instances de place
- 3 Intégrer la biodiversité dans notre gouvernance et à notre stratégie
- 4 Soutenir la préservation et la restauration de la biodiversité à travers des investissements
- 5 Prendre en compte des risques liés à la biodiversité

En 2024, Abeille Assurances a renforcé sa stratégie d'investissement biodiversité, visant à préserver la biodiversité et à lutter contre son érosion, avec une nouvelle politique d'arrêt de financement **des entreprises productrices de biocides** dans les fonds en euros (biocides : ensemble de produits destinés à détruire, repousser ou rendre inoffensifs les organismes nuisibles, à en prévenir l'action ou à les combattre, par une action chimique ou biologique), et les néonicotinoïdes, un biocide particulièrement nocif pour les abeilles.

Abeille Assurances n'investit plus depuis 2023 dans **les producteurs d'huile de palme non durable**, et a engagé depuis 2024 un dialogue avec les entreprises qui utilisent **l'huile de palme dans leurs produits**.

Nos actions Investir sur des solutions pour protéger la biodiversité

En 2024, nous avons déployé une partie de nos investissements dans le capital naturel : 15 M€ ont été engagés pour financer la transformation des terres en exploitations forestières ou agricoles durables (exploitations certifiées, réduction des pesticides, etc.) dans les pays développés et en développement. Nous finançons aussi en private equity des entreprises qui développent des solutions pour contrer la dégradation des mers (substitution au plastique, technologies de décarbonation du transport maritime comme la propulsion vélique, ou l'électrification, etc.). En 2025, nous continuons à déployer une partie de nos investissements sur des solutions pour la biodiversité.

Abeille Assurances participe activement au développement de méthodologies d'alignement des portefeuilles au **Global Biodiversity Framework, via ses travaux au sein de la Finance for Biodiversity Foundation**. De plus, à date, nous suivons le score de *stress hydrique* de notre portefeuille selon la méthodologie MSCI (8,26/10 pour une couverture de 63% du portefeuille éligible), le score d'utilisation des terres (7,82/10 pour une couverture de 6% du portefeuille éligible) et **les indicateurs d'incidence négative sur la biodiversité**, notamment la part des investissements dont les activités affectent négativement la biodiversité.

Nos cibles

- Améliorer et développer **les indicateurs de suivi des cinq pressions sur la biodiversité**, en lien avec les meilleures pratiques de marché
- **Flécher** une partie de nos investissements **vers des solutions permettant de préserver la biodiversité**

Nos indicateurs

- **30 M€** engagés à date dans le financement du capital naturel et des solutions pour la biodiversité
- **8%** des investissements couverts et éligibles ont une incidence négative sur la biodiversité (54% de couverture du portefeuille éligible)
- **Score stress hydrique (MSCI) : 8,26/10** (couverture : 63% du portefeuille éligible)
- **Score d'utilisation des terres (MSCI) : 7,82/10** (couverture de 6% du portefeuille éligible)



Informations relatives au règlement Taxonomie Investissements

En 2023, les indicateurs taxonomie ont été calculés sur le périmètre des actifs en représentation de nos engagements de passif relatifs à notre activité d'assurance vie en fonds garantis euros, ainsi que les actifs en représentation de notre portefeuille dommage.

En 2024, nous élargissons le périmètre de reporting taxonomie pour y inclure les actifs en transparence des unités de compte détenues dans les contrats d'assurance vie de nos clients.

En 2024, le taux d'alignement des investissements à la taxonomie est de 2,4% sur la base du chiffre d'affaires et de 3,8% sur la base des dépenses d'investissement. Ce ratio est en légère hausse (2% d'alignement sur la base du chiffre d'affaires et 3% d'alignement sur la base des dépenses d'investissement en 2023), notamment en raison des efforts de couverture des titres en portefeuille réalisés au cours de l'année 2024.

Ce ratio reste faible pour plusieurs raisons :

- L'indisponibilité de certaines informations relatives à l'alignement des entreprises en portefeuille : les données disponibles ne couvrent que 66% des investissements analysés à fin 2024 ;
- L'entrée en vigueur progressive du règlement Taxonomie. Les indicateurs relatifs aux investissements ne couvrent que les objectifs d'adaptation et d'atténuation au changement climatique (pour les entreprises financières et non financières). Nous sommes dépendants des publications des ratios d'alignement des entreprises sur les 4 autres objectifs (l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution, la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes) ;
- La faible disponibilité des données sur les entreprises financières. Comme affiché dans le tableau de ventilation du numérateur, la part des expositions sur des entreprises financières soumises à la CSRD alignées à la taxonomie est nulle ;
- L'alignement relativement faible de l'économie à la taxonomie européenne au global.

A l'heure actuelle, Abeille Assurances n'a pas défini de stratégie d'investissement basée uniquement sur la taxonomie européenne.

Cependant, les équipes d'investissement d'Abeille Assurances sont impliquées dans une démarche de sensibilisation systématique des sociétés de gestion partenaires afin d'obtenir la publication des ratios d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie de leurs investissements.



Informations relatives au règlement Taxonomie Investissements

Alignement de nos investissements à la taxonomie

Données liées au dénominateur

| | Reporting réglementaire | |
|--|-------------------------|------------------------------------|
| | En % | En unités monétaires absolues (M€) |
| Dénominateur : Pourcentage des actifs couverts par le KPI par rapport au total des investissements hors expositions souveraines | | |
| Part de dérivés par rapport au total des actifs couverts par le KPI | 0% | 0 |
| Part des expositions sur des entreprises non soumises à la CSRD alignées à la taxonomie | | |
| Pour les entreprises non financières | 15,6% | 9 936 |
| Pour les entreprises financières | 23,3% | 14 780 |
| Part des expositions sur des entreprises de pays tiers non soumises à la CSRD | | |
| Pour les entreprises non financières | 12,2% | 7 771 |
| Pour les entreprises financières | 12,2% | 7 751 |
| Part des expositions sur des entreprises soumises à la CSRD | | |
| Pour les entreprises non-financières | 20,2% | 12 813 |
| Pour les entreprises financières | 11,9% | 7 579 |
| Part des expositions sur d'autres contreparties et actifs | 29,0% | 18 403 |
| Part des investissements hors UC | 58,1% | 36 944 |
| Part des investissements sur des expositions non éligibles à la taxonomie | 25,0% | 15 893 |
| Part des investissements sur des expositions éligibles à la taxonomie mais non alignées | 4,7% | 3 011 |

Éligibilité de nos investissements à la taxonomie

Les indicateurs relatifs aux investissements couvrent les objectifs environnementaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Ils portent sur les titres détenus en direct dans les mandats d'Abeille Assurances et, depuis cette année, sur les actifs des unités de compte, analysés en transparence. Les points méthodologiques suivants ont été appliqués :

- Le calendrier concomitant de la publication des informations relatives au règlement Taxonomie par nos contreparties, elles-mêmes assujetties à ce règlement, ne nous permet pas, à l'heure actuelle, d'intégrer les données à fin 2024 dans notre publication réglementaire pour des raisons de disponibilité des données. Nous avons ainsi dû établir la part éligible au règlement Taxonomie de nos expositions en nous basant sur les données reportées par nos contreparties sur l'année 2023 ;
- Nous publions des ratios d'éligibilité et d'alignement réglementaires, basés sur les publications de nos contreparties et accessibles via notre fournisseur de données extra-financières (MSCI). Les ratios volontaires reposent sur les estimations d'éligibilité et d'alignement fournies par MSCI. Ces ratios ne prennent pas en compte l'éligibilité de nos actifs immobiliers à la taxonomie ;
- Les encours d'investissements correspondent aux actifs investis au bilan ;
- Toutes les obligations souveraines, y compris lorsqu'il s'agit d'obligations vertes ou durables, sont considérées comme non-éligibles et non-alignées à la taxonomie ainsi que les obligations émises par les banques centrales et les émetteurs supranationaux ;
- Nous avons pu identifier les entreprises tenues ou non de publier des informations extra-financières (c'est-à-dire soumises à la directive CSRD – *Corporate Sustainability Reporting Directive* - de l'Union européenne) grâce à notre fournisseur de données extra-financières (MSCI).

| | Reporting réglementaire | | Reporting volontaire | |
|--|-------------------------|------------------------------------|----------------------|------------------------------------|
| | En % | En unités monétaires absolues (M€) | En % | En unités monétaires absolues (M€) |
| Expositions sur des activités éligibles à la taxonomie sur la base du chiffre d'affaires des entreprises couvertes | 20,2% | 12 825 | 27,4% | 17 387 |
| Part des expositions sur des activités non éligibles à la taxonomie | 25,0% | 15 893 | 17,8% | 11 332 |
| Part des expositions sur des entreprises non soumises à la NFRD (/DPEF) | 38,9% | 24 714 | 38,9% | 24 714 |
| Part relative aux produits dérivés | 0% | 0 | 0% | 0 |
| Total Actif hors souverains | 100% | 63 534 | 100% | 63 534 |
| Expositions sur des administrations centrales, locales (souverains), banques centrales ou des émetteurs supranationaux | | 22 286 | | 22 286 |
| TOTAL Actif Placement | | 85 820 | | 85 820 |



Informations relatives au règlement Taxonomie Investissements

Alignement de nos investissements à la taxonomie

Données liées au numérateur

| | Reporting réglementaire | |
|---|-------------------------|------------------------------------|
| | En % | En unités monétaires absolues (M€) |
| Numérateur : Valeur moyenne pondérée de tous les investissements dans des activités alignées à la taxonomie par rapport à l'actif total (hors expositions souveraines) | | |
| Sur la base du chiffre d'affaires des entreprises couvertes | 2,4% | 1 513 |
| Sur la base des dépenses d'investissements des entreprises couvertes | 3,8% | 2 388 |
| Taux de couverture : Actifs couverts par le KPI par rapport au total des actifs sous gestion, à l'exclusion des investissements dans des entités souveraines. | 65,7% | 41 730 |
| Ventilation du numérateur | | |
| Part des expositions sur des entreprises non financières soumises à la CSRD alignées à la taxonomie | | |
| Sur la base du chiffre d'affaires | 2,4% | 1 513 |
| Sur la base des dépenses d'investissement | 3,8% | 2 388 |
| Part des expositions sur des entreprises financières soumises à la CSRD alignées à la taxonomie | | |
| Sur la base du chiffre d'affaires | 0 | 0 |
| Sur la base des dépenses d'investissement | 0,02% | 12 |
| Part des investissements hors UC alignés à la taxonomie | | |
| Sur la base du chiffre d'affaires | 1,4% | 877 |
| Sur la base des dépenses d'investissement | 2,0% | 1 244 |
| Part des expositions sur d'autres contreparties et actifs alignés à la taxonomie (ex : obligations durables d'entreprises) : | | |
| Sur la base du chiffre d'affaires | 0 | 0 |
| Sur la base des dépenses d'investissement | 0 | 0 |

La réglementation taxonomie demande aux assureurs de ventiler le dénominateur de leur indicateur de performance clé d'alignement des investissements à la taxonomie européenne, selon le type d'entreprises dans lesquelles ils investissent (financière, non-financière), et leur obligation, ou non, de se conformer à la déclaration de performance extra-financière ou la CSRD « Corporate Sustainability Reporting Directive ».

Cette ventilation permet d'apporter plus de granularité dans l'interprétation du ratio d'alignement. Les entreprises financières publient à partir de cette année leur premier ratio d'alignement.

De plus, la réglementation taxonomie recommande le suivi de deux indicateurs :

- Un ratio basé sur le chiffre d'affaires qui capture la part des activités durables (sur le plan environnemental) des entreprises en portefeuille. C'est une photo de l'activité à date.
- Un ratio basé sur les dépenses d'investissement, qui mesure la part des investissements des entreprises en portefeuille dans des activités durables (sur le plan environnemental). C'est une vision prospective, qui reflète le niveau de maturité des entreprises en portefeuille sur la transition environnementale.

- **Ventilation du numérateur de l'ICP par objectif environnemental de la Taxonomie** sous réserve d'une évaluation positive de l'absence de préjudice important (DNSH) et du respect des garanties sociales

| | Reporting réglementaire | |
|---|--|---|
| | Ventilation du résultat de l'alignement des CA (%) | Ventilation du résultat de l'alignement des Capex (%) |
| 1 Atténuation du changement climatique | 2,3% | 3,5% |
| Activités transitoires | ND | ND |
| Activités habilitantes | ND | ND |
| 2 Adaptation au changement climatique | 0,3% | 0,4% |
| 3 Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines | 0% | 0% |
| 4 Transition vers une économie circulaire | 0% | 0% |
| 5 Prévention et réduction de la pollution | 0% | 0% |
| 6 Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes | 0% | 0% |



Informations relatives au règlement Taxonomie Investissements

Exposition de nos investissements aux activités liées à l'énergie nucléaire et au gaz fossile

Données qualitatives que nous avons à notre disposition au titre de l'année 2024

| Activités liées à l'énergie nucléaire | |
|--|-----|
| L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d'installations innovantes de production d'électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycle du combustible. | OUI |
| L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d'exploitation sur de nouvelles installations nucléaires, de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles. | OUI |
| L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités d'exploitation sur d'installations nucléaires existantes de production d'électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d'hydrogène, y compris leurs mises à niveau de sûreté. | OUI |
| Activités liées au fossile | |
| L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux. | OUI |
| L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d'exploitations d'installations de production combinées de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux | OUI |
| L'entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d'exploitations d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/froid à partir de combustibles fossiles gazeux. | OUI |

En juillet 2022, la Commission européenne a adopté l'acte délégué (1) relatif au gaz et au nucléaire. A présent, ces deux énergies sont considérées comme des « énergies transitoires » au regard des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'intégration de ces activités dans la Taxonomie nous concerne en tant qu'investisseur. A ce titre, nous devons fournir des informations sur nos expositions, par nos investissements, aux secteurs de l'énergie nucléaire et du gaz.

(1) Règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission du 9 mars 2022 modifiant le règlement (UE) 2021/2139 en ce qui concerne les activités économiques exercées dans certains secteurs de l'énergie et le Règlement délégué (UE) 2021/2178 en ce qui concerne les informations à publier spécifiquement pour ces activités économiques





4

Enjeux Sociaux et Sociétaux

Abeille Assurances, entreprise citoyenne aux côtés des acteurs économiques et associatifs dans les territoires

- Financer l'économie à impact **p. 40**
- Être un acteur solidaire **p. 43**

Abeille Assurances, entreprise engagée aux côtés de ses collaborateurs et en accompagnement de ses clients

- Veiller à l'équilibre au travail **p. 47**
- Favoriser la diversité et l'inclusion **p. 48**
- S'engager en faveur de la prévention santé et routière **p. 50**



Enjeux sociaux et sociétaux

Abeille Assurances s'engage à jouer un rôle actif dans la construction d'une société plus juste et d'un avenir meilleur. Convaincus que la responsabilité, la durabilité et l'inclusion constituent les piliers d'une société stable et pérenne, nous mettons en œuvre des initiatives concrètes à impact positif.

Depuis 2021, Abeille Assurances est une marque d'Aéma Groupe, un groupe mutualiste de protection et acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui souhaite apporter des réponses éclairées, constructives et humaines face aux grands enjeux de protection liés aux transitions actuelles.

À travers La Fabrique, Abeille Assurances soutient des innovations entrepreneuriales à impact, contribuant aux objectifs de l'économie sociale et solidaire d'Aéma Groupe

Sa politique de dons et de mécénat est orientée sur le soutien des territoires et vise à aider les populations en situation de précarité.

Nous encourageons nos collaborateurs **à s'impliquer dans des actions solidaires** renforçant ainsi leur engagement. Ces actions permettent de les sensibiliser, de nouer des liens avec des personnes extérieures et de renforcer la cohésion entre les salariés.

Abeille Assurances favorise l'inclusion et l'accessibilité pour toutes et tous, tout en soutenant des initiatives à impact positif.

Nos enjeux

6. Soutien des territoires et des activités à impact environnemental et social
7. Dispositifs de solidarité et de sensibilisation à la durabilité auprès des clients
8. Actions d'influence sur les enjeux de durabilité
9. Accompagnement des collaborateurs
10. Dialogue social dans l'entreprise
11. Diversité et inclusion dans l'entreprise

Les enjeux sociaux et sociétaux sont présentés dans les parties ESRS S1, S3, S4 du rapport CSRD AEMA Groupe

Nos ambitions

- Financer l'économie à impact
- Être un acteur solidaire à travers La Fondation d'entreprise Abeille Assurances, les Dons & Mécénat, et les Actions Solidaires
- Veiller à l'équilibre au travail
- Favoriser la diversité et l'inclusion
- S'engager en faveur de la prévention santé et routière



3. Enjeux sociaux et sociétaux

**Abeille Assurances, entreprise citoyenne
aux côtés des acteurs économiques et
associatifs dans les territoires**





Notre ambition Financer l'économie à impact

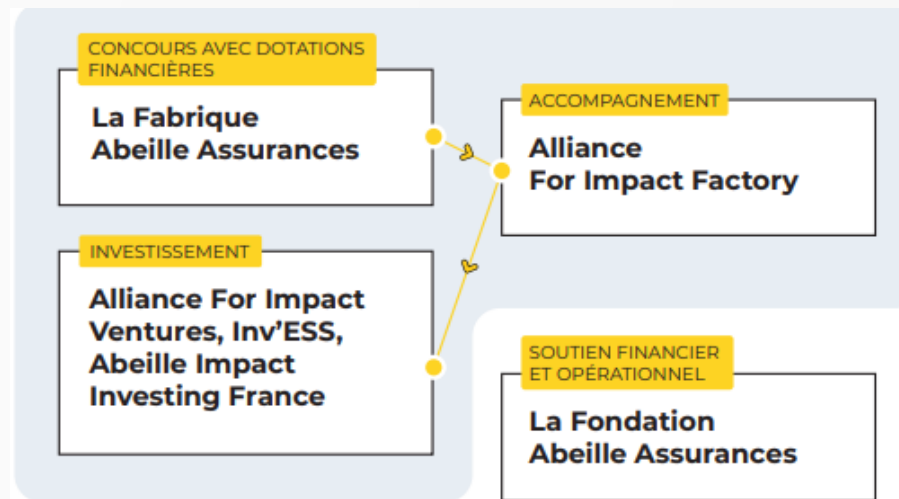
Les enjeux sociétaux auxquels nous répondons :

- 6. Soutien des territoires et des activités à impact environnemental et social
- 7. Dispositifs de solidarité et de sensibilisation à la durabilité auprès des clients
- 8. Actions d'influence sur les enjeux de durabilité

Chez Abeille Assurances, forts de notre expertise en assurance et de notre maillage territorial, nous avons tissé des liens étroits avec nos clients, nos partenaires et les communautés que nous servons. Cette proximité nous permet de mieux comprendre les défis qui nous entourent et d'y répondre de manière adaptée.

Une de nos convictions fortes est que les grandes transitions environnementales, économiques et sociétales se réalisent sur le terrain. C'est dans cette perspective qu'Abeille Assurances développe le tissu local et accompagne les professionnels libéraux, commerçants, artisans, agriculteurs mais aussi toutes les structures entrepreneuriales quelle que soit leur taille, à travers plusieurs initiatives à Impact. Depuis plusieurs années, nous accompagnons ces initiatives à impact positif via des actions de financement reconnues et différents programmes associés.

Par ailleurs, Abeille Assurances s'engage activement dans des initiatives de dons, de mécénat et de soutien à l'économie solidaire, reflétant ainsi ses valeurs de responsabilité sociale.



Articulation de nos dispositifs en faveur d'un impact sociétal positif



Notre ambition Financer l'économie à impact

Nos actions Financer la 8^{ème} édition du concours de la Fabrique Abeille Assurances

À travers ce concours créé en **2015**, nous avons l'ambition de révéler la richesse des idées qui animent les entrepreneurs français, véritables poumons économiques du pays. Nous souhaitons valoriser les **entrepreneurs engagés et inspirer positivement notre société** pour bâtir ensemble un futur meilleur. Depuis sa création, plus de **7 250** projets ont candidaté et plus de **250** d'entre eux ont été lauréats pour un total de **7 035 000 €** de dotations financières distribuées.

Deux nouveautés pour l'édition 8 :

- **Le parrainage des candidats par des agents généraux** Abeille Assurances ou par des entrepreneurs des précédentes éditions de La Fabrique ou issus des fonds d'investissement à impact ;
- **La possibilité de concourir dans 4 catégories** : 1) Environnement, Climat, Biodiversité ; 2) Santé, Handicap, Alimentation ; 3) Emploi, Formation, Éducation ; 4) Inclusion, Lien Social, Citoyenneté.

Nos indicateurs de l'édition 8

- **233** projets candidats
- **40** projets sélectionnés
- **4** lauréats
- **185 K€** de dotations financières
- **240 K€** de dotations visibilité médiatique



Les lauréats de la 8^{ème} édition

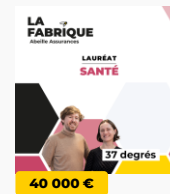


ON PARLE DE TOUT, Prix Coup de Cœur

Primé dans la catégorie **Inclusion, Lien Social & Citoyenneté**, **On Parle de Tout**, projet parrainé par David CASTILLO, agent général Abeille Assurances à Thiers, est le premier média social dédié à la santé mentale des jeunes, conçu pour créer un espace sécurisé où ils peuvent partager et échanger sur leurs problématiques.

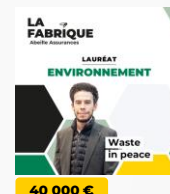
“ Ce prix est une formidable reconnaissance du travail accompli depuis presque 4 ans et une opportunité unique d'accélérer notre projet. Grâce au soutien d'Abeille Assurances, nous allons pouvoir toucher encore plus de jeunes en détresse, leur offrir un espace bienveillant pour s'exprimer et briser les tabous autour de la santé mentale. Cette distinction va nous permettre d'amplifier notre action et de développer de nouvelles fonctionnalités pour répondre au mieux à leurs besoins. ”

Joseph HAMANI, Fondateur On parle de tout, Prix Coup de Cœur.



Lauréat de la thématique **Santé, Handicap, Alimentation**, porté par Gaëlle BURCKLE et Mathieu GILQUIN et parrainé par Fanny SOLLET agent général Abeille Assurances à Paris 9^{ème}, **37 DEGRÉS** est un dispositif de contraception thermique par remontée testiculaire prenant la forme d'un sous vêtement du vestiaire masculin, le boxer.

Lauréat de la thématique **Emploi, Formation, Education**, créé par Clara SILVEIRO et Marnie ATGE, et parrainé par Benjamin Bienert, de la société BIBO, lauréat de la 7^e édition. La plateforme **CLARNIE** met en relation des agriculteurs à la recherche de main-d'œuvre avec des étudiants qui souhaitent mettre à profit les compétences acquises au cours de leur cursus.



Lauréat de la thématique **Environnement, Climat, Biodiversité**, développé par Jonathan PHELIPOT et parrainé par Louis BARRAUD, agent général Abeille Assurances à Marseille, **WASTE IN PEACE** est un compresseur de déchets connecté, autonome et intelligent qui communique en temps réel, pèse et trace les déchets de villes ou d'entreprises avec une grande précision.



Notre ambition Financer l'économie à impact

Nos actions Financer des fonds à impact positif

Alliance for Impact | Factory & Ventures

Alliance for Impact, co-créée par Abeille Assurances, La Ruche et Ventech en 2020, et rejoint par La Banque des Territoires en 2021, est un programme d'accélération sur mesure des start-ups à impact composé de deux initiatives :

- **Alliance for Impact Factory**, pour accompagner des start-ups à impact, pendant 6 à 12 mois sur des thématiques opérationnelles, à lever des fonds. A fin 2024, plus de 40 entreprises ont été accompagnées via Alliance for Impact Factory.
- **Alliance for Impact Ventures**, un fonds d'investissement qui contribue à financer l'amorçage et le pré amorçage des start-ups à impact avec des tickets compris entre 150 000 et 500 000 euros.

Abeille Impact Investing France (AIF)

Créé en 2014, **Abeille Impact Investing France est un fonds d'investissement multisectoriel en capital développement dédié à l'impact**, entièrement financé par Abeille Assurances et géré par INCO. Il est devenu un acteur majeur de la finance à impact.

A fin 2024, ce sont **68** entreprises en portefeuille et un engagement de **58 M€** sur ce fond.

Le fonds **Abeille Impact Investing France** est labellisé par **Finansol** et par le **French Impact**. Le fonds est signataire depuis cette année de la Charte de l'investisseur à Impact, mise au point par l'Institut de la Finance durable.

En 2024, le fonds a obtenu le score de 89/100, reflétant les actions et outils développés pour intégrer les trois piliers de l'impact : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure.

InvESS | Ile-de-France Amorçage

À l'initiative de la Région Île-de-France, **Abeille Assurances et INCO se sont mobilisés pour créer le fonds InvESS Île-de-France Amorçage doté d'un budget de 15M€, dont 5M€ apportés par Abeille Assurances**. Lancé en avril 2024, le fonds InvESS propose aux entrepreneurs engagés du territoire francilien, **un financement de 150 000 à 500 000 €** ainsi qu'un accompagnement sur mesure afin de démultiplier l'impact de leur projet.

Le fonds InvESS est géré par la société INCO, appuyée d'un Comité d'investissement et d'un Comité d'Impact pour orienter les investissements.

Le fonds s'adresse à des structures de tous types en phase d'amorçage (ou de pré-amorçage après un POC – Proof Of Concept - réussi). Ces structures doivent être implantées en Île-de-France et apporter **des solutions innovantes et durables aux défis de notre société** comme le gaspillage des ressources, l'isolement des aînés, l'inégalité d'accès aux biens et services ou encore l'évolution rapide des métiers.

Exemples de projets soutenus



Premier émetteur de cartes cadeaux agréées Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, éthi'Kdo a développé une solution de cartes et e-cartes cadeaux multi-enseignes,

Le comité des investisseurs réuni autour du projet ont voté à l'unanimité un investissement de 250 000 € en titres participatifs, couplé à un accompagnement de la structure par les équipes du fonds.

Nos indicateurs InvESS

- **320** projets reçus
- **52** projets analysés
- **26** projets présentés
- **5** investissements réalisés

Nos indicateurs AIF

- **68** entreprises accompagnées
- **58 M€** d'engagement
- **89/100** le score d'impact IFD du fonds

Nos indicateurs Alliance for Impact

AFI Factory

- **41** entreprises accompagnées (au 31/12/2024)
- **8,5 M€** d'engagement commun avec la Banque des Territoires (au 31/12/2024)

AFI Ventures

- **37** entreprises financées (au 31/12/2024)
- **31,5 M€** d'engagement (au 31/12/2024)

Notre ambition Être un acteur solidaire

Les enjeux sociétaux auxquels nous répondons :

6. Soutien des territoires et des activités à impact environnemental et social
7. Dispositifs de solidarité et de sensibilisation à la durabilité auprès des clients
8. Actions d'influence sur les enjeux de durabilité

Les étudiants représentent l'avenir de la société et de potentiels futurs assurés ou collaborateurs. Cependant, un tiers des étudiants ont arrêté leurs études ou l'ont envisagé par manque de moyens (étude Linkee 2024).

La Fondation Abeille Assurances a vu le jour en 2024 précisément pour lutter contre cette précarité étudiante.

Dotée d'un budget de 2,5 millions d'euros sur cinq ans, elle déploie son action autour de trois axes : l'alimentation, le logement et l'accès à l'emploi.

MANIFESTO

Parce que nous refusons qu'un étudiant ou une étudiante renonce à son rêve

parce qu'il ne peut pas se loger.

Parce que nous refusons qu'un étudiant ou une étudiante ne puisse pas se consacrer à ses études

parce qu'il doit travailler pour se nourrir.

Parce que nous refusons qu'un étudiant ou une étudiante ne puisse pas avoir les mêmes chances qu'un autre

parce qu'il n'a pas les bons codes.

La Fondation Abeille Assurances s'engage et agit auprès des étudiants et étudiantes qui ont besoin de soutien pour écrire leur avenir.

**Etudiants, étudiantes,
la Fondation Abeille Assurances donne des ailes à VOTRE
avenir !**



“ Les étudiants en situation de précarité représentent les forces vives de demain : les soutenir dans leurs études, c'est consolider notre avenir commun. ”

Frédérique VIDAL

Présidente du Conseil d'Administration
de la Fondation Abeille Assurances



Notre ambition Être un acteur solidaire

Nos actions

Alimentation

Les 2 premières actions votées lors du Conseil d'Administration de décembre 2024 concernent deux partenariats dont :

- l'un avec l'association **COP1 : une association indépendante motivée par un but simple : porter assistance à tout étudiant** dans le besoin grâce à des distributions gratuites de denrées alimentaires, de produits d'hygiène, de vêtements, un accès aux droits, à la culture, au sport, à l'emploi et de nombreuses activités !
- et l'autre avec l'association **Linkee : l'association qui distribue des colis alimentaires pour les étudiants.**

L'association COP1 recevra une dotation initiale de près de 150 000 euros pour ouvrir deux nouvelles antennes à Tours et au Mans et l'association Linkee une dotation de 5000 euros, résultat de l'action organisée au Restaurant Interne d'Entreprise en 2024 : 1 repas étudiant acheté = 5 euros reversés à une association.

Si l'apport financier est important pour la Fondation et les associations afin d'améliorer la condition étudiante, **la participation des collaboratrices, des collaborateurs et des agents généraux aux actions soutenues l'est aussi pour nous.**



Accès à l'emploi

Pour aider les étudiants, futurs citoyens, à sortir de la précarité, il est essentiel de leur fournir des outils adaptés. De nos jours, un ordinateur se révèle indispensable, tant pour étudier que pour rechercher un emploi. La revente des anciens PC des collaborateurs d'Abeille Assurances a permis de récolter la somme de **250 000 euros**, réinvestie dans l'achat d'environ **1 270 ordinateurs reconditionnés qui ont été offerts ou seront offerts à diverses associations partenaires.**

Les collaborateurs d'Abeille Assurances ont bloqué leur demi-journée solidarité pour aider la Fondation à **faire don de 200 PC reconditionnés** au sein de l'antenne de la Mission Locale de la LYR à Bobigny avec l'aide d'**Emmaüs Connect**. Ce moment très convivial a permis, au-delà de remettre les PC, d'expliquer comment s'en servir, comment stocker des données, et les bénévoles ont répondu à des questions sur le monde du travail.

Les collaborateurs ont ainsi contribué, par cette journée riche en échanges, à un impact environnemental et social significatif.

Dans la peau d'un étudiant

La Fondation Abeille Assurances a imaginé plusieurs actions pour sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise à la cause étudiante en se mettant à leur place :

- un repas "type" d'un étudiant sans moyens : coquillettes jambon et compote. Ce menu a été proposé au restaurant d'entreprise, et chaque collaborateur acceptant de jouer le jeu voyait 5 € reversés à la Fondation.
- Après le repas, place au logement, un autre défi majeur pour les étudiants éloignés de leur domicile parental. **Les collaborateurs ont été invités à découvrir l'étroitesse d'une chambre de 9m²**, souvent la seule option pour un étudiant. Difficile d'y faire tenir un lit, un bureau, une armoire et un frigo, et pourtant... c'est souvent la réalité.
- des CV géants avec un miroir à la place de la photo ont été disséminés dans les locaux. L'objectif, se rappeler combien il est difficile de remplir un CV au début de sa carrière et de valoriser ses expériences professionnelles, surtout quand les seuls emplois disponibles consistent en du baby-sitting ou un poste de caissier ou caissière.





Notre ambition Être un acteur solidaire

Les enjeux environnementaux auxquels nous répondons :

6. Soutien des territoires et des activités à impact environnemental et social
7. Dispositifs de solidarité et de sensibilisation à la durabilité auprès des clients

Nos actions Favoriser les dons et le mécénat

Abeille Assurances s'engage activement dans des initiatives de dons, de mécénat et de soutien à l'économie solidaire, reflétant ainsi ses valeurs de responsabilité sociale.

Nous collaborons avec des associations et des organismes à but non lucratif pour promouvoir des projets qui améliorent la qualité de vie des communautés et favorisent l'inclusion sociale. Ces engagements témoignent de la volonté d'Abeille Assurances de contribuer positivement à la société et de soutenir des initiatives qui créent un avenir durable et solidaire.

Nous organisons régulièrement des collectes permettant non seulement de soutenir les personnes qui en ont besoin, mais aussi de promouvoir une société plus équitable et solidaire.

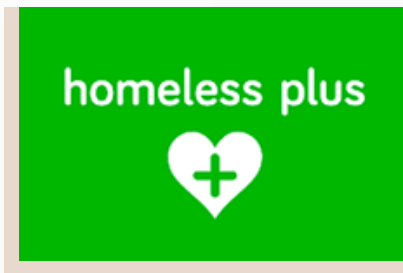
LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque collaborateur d'Abeille Assurance peut consacrer, dans le cadre de son travail, une journée par an à une association en lien avec nos valeurs : donner son sang ou ses plaquettes, être jury de La Fabrique Abeille Assurances.



152 kg de vêtements professionnels récoltés au profit de la Cravate Solidaire (vs 130 kg en 2023).

114 boîtes solidaires récoltées au profit de l'association Homeless pour des personnes en situation de grande précarité, sans-abris ou mal-logés (vs 64 en 2023).



183 kg de jouets récoltés au profit du Secours Populaire du 92 (vs 173 kg en 2023)

97 Collaborateurs ont offert des mèches de cheveux à l'association Fake Hair Don't Care.



105 donateurs lors des collectes du sang organisées dans les locaux d'Abeille Assurances



3. Enjeux sociaux et sociétaux

Abeille Assurances, entreprise engagée aux côtés de ses collaborateurs et en accompagnement de ses clients





Notre ambition Veiller à l'équilibre au travail

Les enjeux sociaux et sociétaux auxquels nous répondons :

- 9. Accompagnement des collaborateurs
- 10. Dialogue social dans l'entreprise

Abeille Assurances veille à la qualité de vie au travail de ses collaborateurs en **mettant en place des accords permettant notamment de respecter l'équilibre vie professionnelle et vie privée.**

Les fondamentaux de cette politique reposent :

- **sur un accord de télétravail**, signé en 2023, qui permet aux collaborateurs de bénéficier de 10 jours de télétravail sur 4 semaines, ce quota pouvant être porté à 3 dans certaines situations (notamment salariés reconnus travailleur handicapé, ayant déclarées leur grossesse, de plus de 57 ans, aidants et qui rencontrent ponctuellement dans leur vie personnelle des difficultés d'organisation) ;
- **sur des mesures en faveur de la parentalité notamment** : un congé parentalité pour les collaborateurs parents et futurs parents, qui leur permet de disposer de 10 semaines de congés, incluant le congé paternité ou adoption et qui vient ainsi potentiellement, selon le cas, compléter les dispositifs légaux. Les parents bénéficient également d'un accès à l'application May afin qu'ils bénéficient de conseils dans les premières années de leur enfant. Des places en crèche sont aussi réservées aux salariés pour un des sites de province ;
- **sur des mesures de l'égalité professionnelle**, notamment un budget spécifique annuel dédié à la remédiation des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- sur des actions concrètes mises en œuvre pour les **collaborateurs aidants**, avec un dispositif de soutien dédié apporté à travers la plateforme **Prev&Care**.

Nos actions Proposer des conditions de travail favorisant l'équilibre au travail

Abeille Assurances est particulièrement investie concernant la **qualité de vie au travail et les conditions de travail** de ses collaborateurs et cherche **continuellement à améliorer le cadre de travail de ses salariés** en proposant des **offres bien-être dans ses locaux** par l'intermédiaire d'une conciergerie qui propose diverses prestations et services. Les initiatives mises en œuvre par Abeille Assurances sont notamment mises en avant lors de la **semaine de la Qualité de Vie au Travail**. En 2024, des conférences thématiques : **“Sport, Sommeil & Nutrition : le combo gagnant”**, **“Valoriser la parentalité en entreprise”**, **jardinage** ont eu lieu à cette occasion.

Abeille Assurances a mis en place un **baromètre social** afin de d'évaluer le climat social et le niveau d'engagement de ses collaborateurs avec pour objectif d'identifier des axes d'amélioration.

Abeille Assurances travaille à la mise en place d'une gouvernance concernant **la prévention des risques psycho sociaux** et ses salariés peuvent bénéficier d'un accompagnement psychologique et social, via le dispositif **QualiSocial**, une ligne d'écoute dédiée aux risques psycho-sociaux. Un accompagnement via une assistante sociale est également disponible.

Nos indicateurs

- **6,3 %** Taux d'absentéisme
- **87,4 %** des collaborateurs en télétravail
- **67** adhérents et 7 salariés accompagnés Prev&Care
- **83%** se déclarent satisfaits de l'ambiance avec ses collègues.*
- **125** Appels à la plateforme QualiSocial
- **79%** des salariés se déclarent satisfaits de leur environnement de travail



Notre ambition Favoriser la diversité et l'inclusion en entreprise

Les enjeux sociaux et sociétaux auxquels nous répondons :

- 9. Accompagnement des collaborateurs
- 10. Dialogue social dans l'entreprise
- 11. Diversité et inclusion dans l'entreprise

Abeille Assurances, l'assurance d'être soi-même.

Abeille Assurances est pleinement engagée dans une **démarche favorable à la diversité et à l'inclusion** qui sont des vecteurs majeurs en matière d'innovation, de créativité et de productivité. C'est un élément essentiel pour **développer la transformation culturelle inhérente à notre environnement économique et social et à notre croissance**. La performance de l'entreprise s'appuie sur l'inclusion de profils aussi divers que ceux de nos clients et notre capacité à offrir un environnement de travail où chacun peut exprimer pleinement son potentiel.

Les fondamentaux de cette démarche reposent sur :

- L'insertion des personnes en situation de **handicap**,
- L'acquisition de repères par les collaborateurs sur les thématiques spécifiques **LGBTQ+** afin de casser les stéréotypes et clichés,
- **L'égalité professionnelle** : promouvoir l'égalité professionnelle entre les collaborateurs et lutter contre les discriminations.

Ces trois politiques font écho à **trois communautés de salariés** dotées d'un budget dédié qui mènent des réflexions autour des sujets handicap, LGBTQ+ et égalité professionnelle. Nous poursuivons également notre politique d'inclusion dans le recrutement.

Nos actions Sensibiliser les collaborateurs au handicap

15 sessions de sensibilisation proposées aux managers : 80% des managers y ont participé et ont apprécié cette sensibilisation, qui mettaient l'accent sur les handicaps invisibles dont les maladies chroniques invalidantes.

Une boîte à idées, anonyme et ouverte à tous les collaborateurs avec pour objectif de favoriser le bien-être et l'inclusion des salariés en situation de handicap.

28ème édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) :

- Sensibilisation des salariés par le témoignage de collègues porteurs de handicap,
- Infographies et campagne sur les réseaux sociaux,
- Conférence : une rencontre avec Djelika Diallo, athlète paralympique de taekwondo
- Conférence sur l'accessibilité numérique avec Philippe Trotin de Microsoft

Si je l'ai fait, tu peux le faire - voilà le mantra de ce nouveau podcast : Yaka. Yaka, comme « Y a qu'à faut qu'on », mais avec ce déclic en plus qui vous fait passer de « y a qu'à » à « y a plus qu'à ». Car « Donner des ailes à son avenir » c'est aussi ça : oser.

C'est dans cet état d'esprit audacieux que Cédric Petit, inspecteur agricole Abeille Assurances, envisage son handicap invisible : hors de question de le cacher, bien au contraire. Le fait de l'avoir déclaré à son employeur lui apporte aujourd'hui une plus grande aisance dans son travail.

Nos indicateurs

- **8,86%** taux de travailleurs en situation de handicap
- **188** Jours d'absence rémunérés au titre du handicap





Notre ambition Favoriser la diversité et l'inclusion en entreprise

Nos actions S'engager en faveur de l'égalité professionnelle

Abeille Assurances insiste sur son engagement à créer un environnement de travail où les femmes sont valorisées, soutenues via sa campagne de communication « **Donner des (ailes) ELLES à votre avenir** »

Abeille Assurances ne se limite pas à une semaine d'action et de sensibilisation à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Tout au long de l'année, **des mesures concrètes sont mises en place pour encourager tant les initiatives individuelles que collectives contre le sexisme** : politique salariale égalitaire, sponsoring d'athlètes féminines, etc.



LE SAVIEZ-VOUS ?

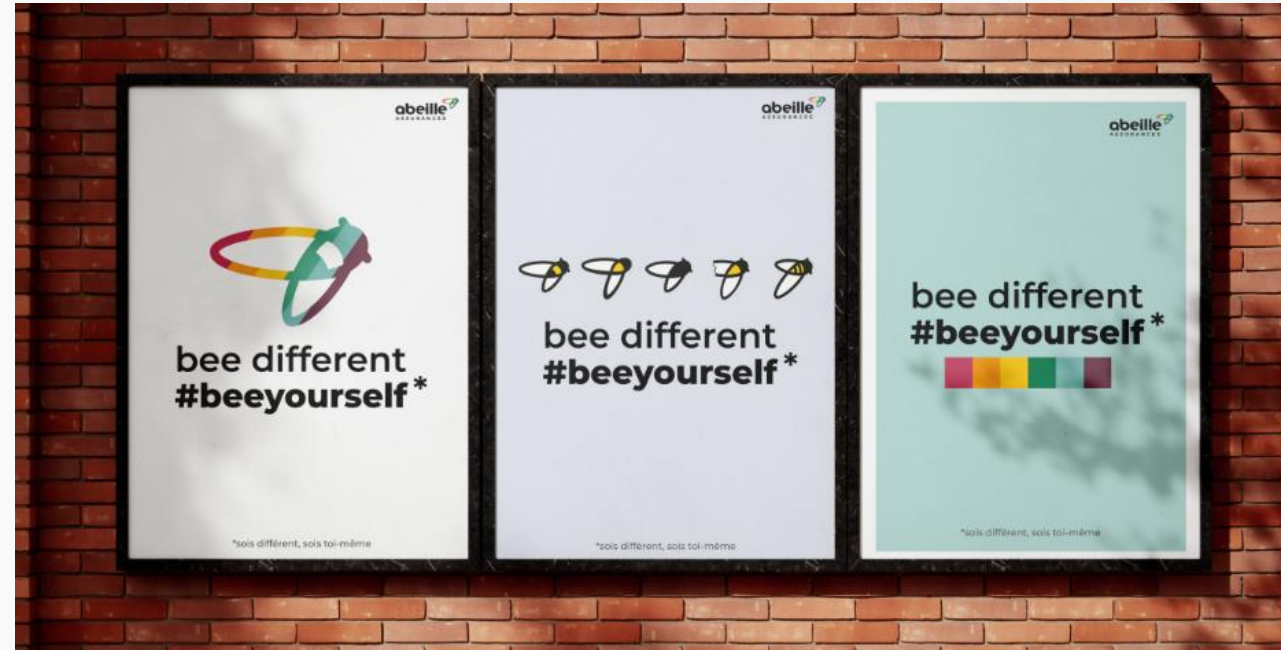
Aéma Groupe a signé en 2024 la charte **#StOpE** contre le sexisme ordinaire en entreprise aux côtés d'**Abeille Assurances**, signataire engagé depuis 7 ans.

initiative **#StOpE**



Nos indicateurs

- **99/100** Index d'égalité femme/homme.
- **88** Collaborateurs dont **66** femmes remédiées au titre de l'égalité femme/homme avec un budget dédié de **137 000 €**



LGBTQ+

Charte de l'engagement de l'Autre Cercle :

En 2017, Abeille Assurances était l'un des premiers signataires de cette charte, visant à une meilleure inclusion des personnes LGBTQ+ dans le monde du travail.

7 ans plus tard, Abeille Assurances est fière de signer de nouveau la charte d'engagement de **L'Autre Cercle** et poursuit ainsi son soutien en faveur de l'inclusion de tous, indépendamment de l'orientation sexuelle ou identité de genre dans le milieu professionnel.

Un acte concret pour les employeurs qui veulent **intégrer les thématiques LGBTQ+** dans leurs politiques de diversité, **prévenir les discriminations** et permettre **d'évoluer dans un milieu professionnel respectueux et ouvert**.

Afin de sensibiliser et de fédérer les collaborateurs autour de la diversité et célébrer ensemble **le Mois des Fiertés**, Abeille Assurances a organisé un programme haut en couleurs du **24 au 28 juin 2024** avec **une semaine pour célébrer la diversité** : conférences, stand librairie, stand photo, campagne d'affichage et de goodies en interne et sur les réseaux sociaux.



Notre ambition S'engager en faveur de la prévention santé

Les enjeux sociaux et sociétaux auxquels nous répondons :

- 9. Accompagnement des collaborateurs
- 8. Actions d'influence sur les enjeux de durabilité

En tant qu'assureur il est de notre responsabilité de développer une culture de prévention des risques, bien sûr auprès de nos clients, intermédiaires et collaborateurs, mais plus globalement vis-à-vis des Français.

En 2024, Abeille Assurances a porté ses efforts sur deux thématiques essentielles, les premiers secours et la prévention routière.

Nos actions Sensibiliser aux gestes de premiers secours

Une opération de sensibilisation aux gestes de premiers secours « **Plus jamais en PLS** » d'envergure nationale parrainée par **Marine Lorphelin**, a permis de former **150** collaborateurs et clients en 3 mois, et de sensibiliser plus de **2 millions** de personnes sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, Abeille Assurances dispense régulièrement à ses collaborateurs des formations aux gestes de premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs.

- **64 %** - En 2024, seulement 64 % de Français sont formés aux gestes de premiers secours - l'objectif national étant fixé à 80 %
- **3 min** - Pratiquer les gestes de premiers secours est vital durant les 3 premières minutes d'un accident. L'arrivée des secours prenant 14 minutes environ, il faut agir vite !
- **20 000 vies** - C'est le nombre de vies qui seraient sauvées chaque année si tous les Français étaient formés aux gestes de premiers secours



Gestes qui sauvent



A travers le **Fonds d'Action Sociale (FAS)** Abeille Assurances met en place et finance des actions et des services de prévention au profit des salariés des entreprises clientes en santé collective.

Trois types de services sont disponibles :

- Aides financières exceptionnelles dans le cadre de reste à charge important des dépenses de santé
- Actions de prévention avec divers partenaires, accès à des plateformes de soutien et de formation, dont par exemple :
 - May – pour des jeunes et futurs parents
 - Lyv – pour des femmes atteintes d'endométriose
 - Stimulus – soutien psychologique
 - Salvum – formations en ligne aux gestes qui sauvent
- Produits offerts en lien avec la santé et le bien-être (gels et masques, trousse de secours...)

Nos actions Soutenir la lutte contre les maladies

À l'occasion d'**Octobre Rose**, mois de sensibilisation au cancer du sein, les collaborateurs Abeille Assurances ont participé à la course (ou à la marche) **Odyssea** qui permet de **soutenir la lutte contre le cancer du sein**. Participer à cet événement est l'occasion de **se rencontrer et de renforcer nos liens** entre collaborateurs, tout en se mobilisant pour une belle cause. **151** collaborateurs ont participé à la course en 2024.



Notre ambition S'engager en faveur de la prévention routière

Les enjeux sociaux et sociétaux auxquels nous répondons :

- 9. Accompagnement des collaborateurs
- 8. Actions d'influence sur les enjeux de durabilité

Nos actions Sensibiliser et se mobiliser pour la prévention routière

Depuis 2010, Abeille Assurances s'engage activement pour la sécurité routière et œuvre pour réduire la sinistralité de ses assurés.

En 2024, Abeille Assurances a appelé à une mobilisation collective pour un partage de la route plus respectueux et sécurisé. Dans le cadre de cet engagement, Abeille Assurances a lancé une campagne de prévention routière visant à sensibiliser le public à l'importance de la bienveillance sur la route.

L'objectif de ce dispositif est clair : **faire prendre conscience aux conducteurs que leurs attitudes peuvent être source de stress pour les autres usagers et les inviter à modifier leurs comportements individuels pour alléger leur charge mentale lors des déplacements.**

Abeille Assurances est partie tout au long de l'année à la rencontre des Français lors d'événements régionaux à Saint-Jean-de-Luz, Vannes, Dijon, Bois-Colombes et Aix-en-Provence. Ces événements se tenaient en présence de **Denis Brogniart**, personnalité très appréciée des Français, connue pour ses engagements dans plusieurs campagnes de prévention routière. Lors de chaque événement, Denis Brogniart a mené et animé une course de sensibilisation de 5 km pour mettre en lumière l'importance de la sécurité routière et promouvoir des comportements responsables sur la chaussée.



Nos indicateurs

+ de 400 participants se sont mobilisés afin de partager les bonnes pratiques pour une route plus sûre !



Abeille Assurances, en collaboration avec **l'Institut de sondage Odoxa**, a mené en 2024 une étude exclusive sur la charge « déplacementale » des usagers de la route.

Les Français multiplient les comportements inappropriés : excès de vitesse, klaxon, insultes, non-respect des feux de signalisation.

Paradoxalement, 9 français sur 10 pensent que la bienveillance et le respect sur la route sont importants. 92 % des Français pensent qu'« eux » se comportent bien sur la route... mais une nette majorité (53 %) est persuadée que « les autres » en revanche, se comportent mal.



L'Observatoire de la Protection Aéma Groupe

Créé en 2021, l'Observatoire de la Protection Aéma Groupe, constitue un espace de réflexion original pour analyser les transformations actuelles dans la société (changement climatique, vieillissement, nouveaux risques, etc.) et leurs conséquences sur l'avenir de la protection en France.

L'écoute active des sociétaires, adhérents et clients d'Aéma Groupe, mais aussi de la population dans son ensemble est au cœur de sa démarche. L'Observatoire de la Protection Aéma Groupe réunit ainsi des représentants élus des marques composant Aéma Groupe dont Abeille Assurances, des collaborateurs issus de ses métiers et associe des experts externes (institut de sondage, think tank, universitaires, ...).

En 2024, l'Observatoire de la Protection inaugure son premier cycle de réflexion thématique. Sponsorisé par Pascal Michard, Président d'Aéma Groupe, il a pour sujet de débat « **La culture de la prévention dans la société française** ».

La **4^e édition du baromètre de l'Observatoire de la Protection Aéma Groupe**, qui prend, chaque année, le pouls de la société française sur les sujets de protection, fait ressortir un fort besoin de sécurité exprimé par les Français en 2025. Préoccupés par la situation économique, sociale et géopolitique, les Français sont toujours fortement en attente de protection et d'accompagnement.



OVE

Parce que le monde de l'assurance peut parfois sembler obscur pour les clients, prospects et même pour nous... Les collaborateurs d'Abeille Assurances ont imaginé et produit le compte [@onvousecclairer](https://www.instagram.com/onvousecclairer) (OVE).

Ce compte aborde les questions d'assurance, de prévention et d'épargne au travers de courtes vidéos, présentées par un chroniqueur sur un ton décalé et léger, s'adressant à tous les publics.

Trois mois après son lancement, « On Vous Éclaire » a remporté le prix d'or Communication aux Cas d'OR Banque Assurances 2024.





5

Enjeux liés à la Gouvernance

- Veiller à l'éthique des affaires **p. 55**
- Sécuriser les achats responsables **p. 56**
- Lutter contre le blanchiment de capitaux **p. 57**
- Protéger nos données et lutter contre la cybercriminalité **p. 58**
- Engagement actionnarial dans les sociétés en portefeuille **p.59**



Enjeux liés à la gouvernance

Chez Abeille Assurances, nous reconnaissons que la gouvernance d'entreprise joue un rôle crucial dans la réalisation de nos objectifs de durabilité.

En intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos processus décisionnels, nous nous assurons que nos actions contribuent positivement à la société et à l'environnement.

Nous nous engageons à **maintenir des standards élevés de transparence ou encore d'éthique**, tout en favorisant l'innovation et la résilience. Cela inclut la mise en place de politiques, la formation continue de nos équipes et la collaboration avec des partenaires externes.

Par ailleurs, en tant qu'entreprise, la santé financière d'Abeille Assurances peut être fortement impactée par les **enjeux de cybercriminalité**, pouvant avoir un impact financier sur ses activités.

Nos enjeux

12. Ethique des affaires
13. Gouvernance institutionnelle et achats responsables
14. Enjeux de durabilité chez les fournisseurs et partenaires
15. Cybersécurité et protection des données personnelles et des systèmes d'information
16. Enjeux sociaux et de gouvernance dans les investissements

Les enjeux de gouvernance sont présentés dans les ESRS 2 et G1 du rapport CSRD Groupe

Nos ambitions

- Veiller à l'éthique des affaires
- Sécuriser les achats responsables
- Lutter contre le blanchiment de capitaux
- Protéger nos données et lutter contre la cybercriminalité
- Engagement actionnarial dans les sociétés en portefeuille



Notre ambition Veiller à l'éthique des affaires

Les enjeux de gouvernance auxquels nous répondons :

- 12. Ethique des affaires
- 13. Gouvernance institutionnelle et achats responsables
- 14. Enjeux de durabilité chez les fournisseurs et partenaires

Nos actions Partager une charte éthique et déontologique

Abeille Assurances porte des principes forts de **responsabilité, d'éthique et d'intégrité**. Au premier rang figurent le respect des lois, des réglementations notamment contenues dans le Code des assurances.

Pour Abeille Assurances, la **conformité et l'éthique** sont des valeurs qui guident ses actions et orientent chacun vers des comportements vertueux.

La Charte éthique et déontologique définit les exigences d'Abeille Assurances dans la conduite de ses activités et encadre au quotidien chacune de ses actions et décisions ainsi que chacun de ses comportements. Elle traduit notamment notre engagement à conduire nos activités dans le meilleur intérêt de nos clients, actionnaires et collaborateurs, avec éthique et professionnalisme. **Elle complète la Charte des achats responsables, le Code de conduite des fournisseurs et le Code d'éthique des collaborateurs d'Abeille Assurances.** Ces codes participent au respect de nos engagements en matière de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Nous nous assurons du respect des valeurs humaines par :

- Le suivi obligatoire du module de formation de Code d'Ethique Professionnelle pour les collaborateurs (annuel),
- Le suivi obligatoire du module de formation « Lutte contre les discriminations et respect des droits humains » (annuel).

Abeille Assurances sensibilise également ses collaborateurs à un comportement éthique et juste vis-à-vis des tiers.

Nos indicateurs

- **98,08%** des collaborateurs ont suivi le module de formation « Lutte contre les discriminations et respect des droits humains »
- **97,64%** des collaborateurs ont suivi le module « Code d'Ethique Professionnelle »



Notre ambition **Sécuriser les achats responsables**

Les enjeux de gouvernance auxquels nous répondons :

- 12. Ethique des affaires
- 13. Gouvernance institutionnelle et achats responsables
- 14. Enjeux de durabilité chez les fournisseurs et partenaires

La Direction des Achats et Approvisionnements joue un rôle important en sélectionnant des fournisseurs, des produits et des services qui respectent les personnes et l'environnement. Pour ce faire, les équipes de la Direction des achats initient, relaient et font partager aux fournisseurs d'Abeille Assurances leur volonté de **promouvoir des achats responsables**.

Nos actions **Publier notre charte d'achats responsables**

Abeille Assurances a mis en place une « Charte des achats responsables », publiée sur notre site internet et intranet, qui a pour objectif de **partager avec les fournisseurs (existants ou potentiels) les principes régissant les achats responsables chez Abeille Assurances** et de préciser les engagements attendus des fournisseurs en retour.

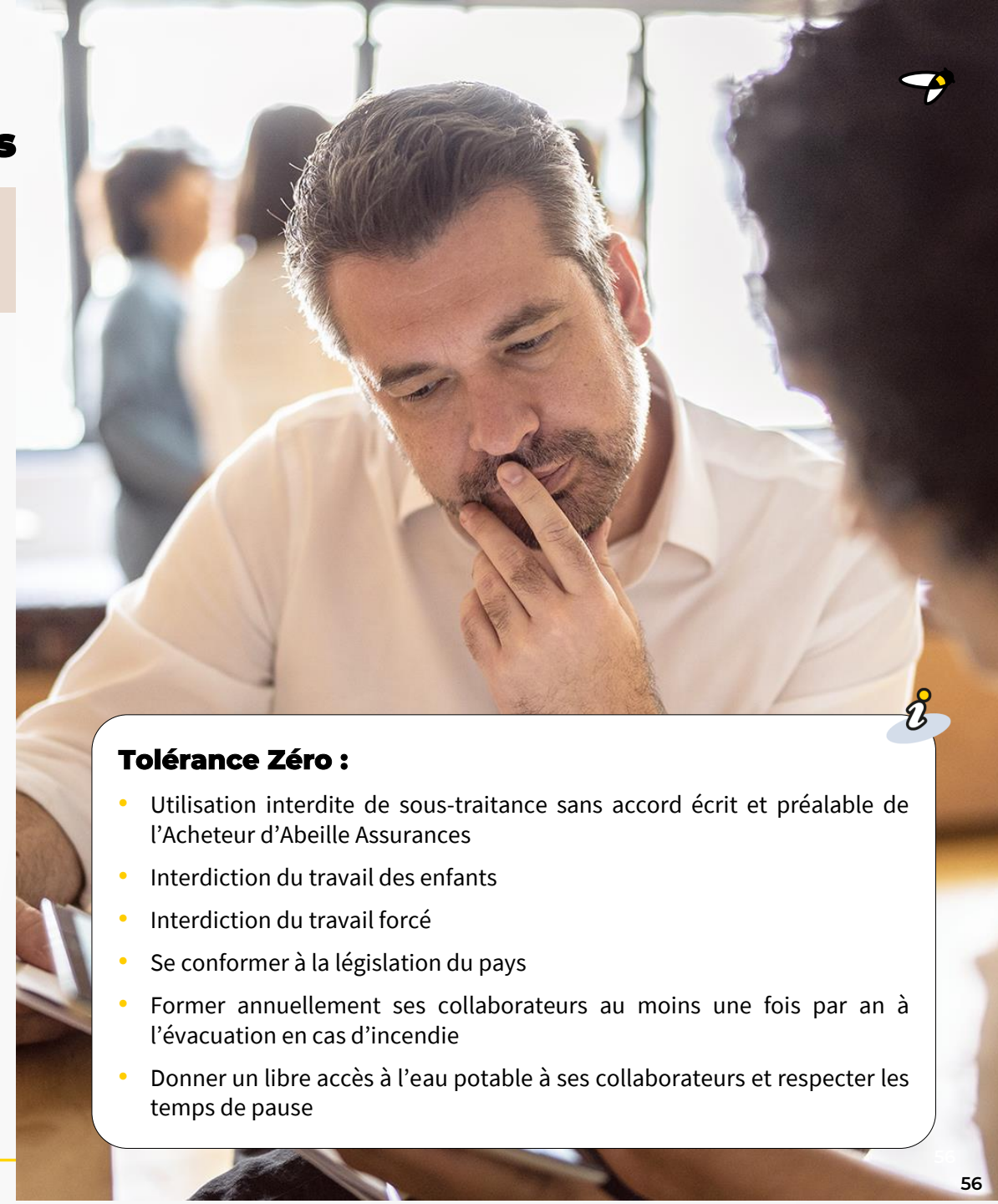
Elle a pour objet d'informer les fournisseurs :

- des engagements pris par Abeille Assurances à leur égard en matière d'achats responsables ;
- des attentes d'Abeille Assurances concernant le respect des grands principes.

La capacité des fournisseurs à s'engager et à traduire ces engagements, au travers de pratiques adaptées, fait partie des critères d'évaluation retenus par Abeille Assurances tout au long de la relation avec ses fournisseurs.

Abeille Assurances invite ses fournisseurs à s'engager et à agir à ses côtés, à travers l'adhésion à la Charte des achats responsables. Elle permet à Abeille Assurances de partager les valeurs d'ouverture, d'équité, de solidarité et de développement sociétal qui lui sont propres et d'associer ses prestataires à une démarche de progrès commune. Au-delà de l'engagement, à la fois pour Abeille Assurances et pour le prestataire, à respecter les textes fondamentaux et règles internationales, la Charte favorise les échanges de bonnes pratiques et parfois la contractualisation de plans de progrès.

Abeille Assurances demande à ses fournisseurs de signer la Charte des achats responsables en annexe de chaque contrat. Le non-respect par le fournisseur de l'un des principes de la Charte peut constituer un motif légitime de suspension de la relation commerciale, en particulier pour les points notés « Tolérance Zéro ».



Tolérance Zéro :

- Utilisation interdite de sous-traitance sans accord écrit et préalable de l'Acheteur d'Abeille Assurances
- Interdiction du travail des enfants
- Interdiction du travail forcé
- Se conformer à la législation du pays
- Former annuellement ses collaborateurs au moins une fois par an à l'évacuation en cas d'incendie
- Donner un libre accès à l'eau potable à ses collaborateurs et respecter les temps de pause



Notre ambition Lutter contre le blanchiment de capitaux

Les enjeux de gouvernance auxquels nous répondons :

- 12. Ethique des affaires
- 13. Gouvernance institutionnelle et aux achats responsables
- 14. Enjeux de durabilité chez les fournisseurs et partenaires

Abeille Assurances a une responsabilité légale, morale et sociale envers ses clients, la société et le système économique en matière de lutte **contre la criminalité financière** : il s'agit de la lutte contre la corruption, la fraude, l'évasion fiscale, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Pour contribuer à la robustesse des dispositifs réglementairement requis, Abeille Assurances définit et déploie l'ensemble des exigences législatives et réglementaires dans le cadre de politiques et de procédures dont la bonne mise en œuvre est régulièrement contrôlée.

La lutte contre la criminalité financière au sein d'Abeille Assurances repose **sur une politique de tolérance zéro** par rapport à la corruption, les pots-de-vin, la fraude, l'évasion fiscale, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et toute autre pratique professionnelle illicite ou contraire à l'éthique.

À ce titre, Abeille Assurances n'accepte pas (notamment) :

- **Les violations intentionnelles ou répétées de la loi**, de la réglementation ou de ses politiques en matière de criminalité financière ;
- Les activités avec des clients et contreparties basés dans certains pays évalués **comme à risque élevé de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme** ;
- Les actes tendant **à faciliter l'évasion fiscale**, y compris ceux qui pourraient être commis par des collaborateurs, des représentants ou d'autres personnes associées à Abeille Assurances ;
- Les **actes de corruption commis par un collaborateur ou une personne associée à Abeille Assurances**. Abeille Assurances exige également de ses collaborateurs, ses fournisseurs et ses partenaires commerciaux le respect de ces règles.

Nos actions Former nos collaborateurs

- Déploiement de formations adaptées au profil de risques les plus exposés,
 - E-learning sur l'éthique en transparence, lutte anti-corruption
 - E-essentielles : Code d'éthique professionnelle, lutte contre la corruption, lutte contre la fraude, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

S'outiller pour lutter contre les conflits d'intérêts, le blanchiment de capitaux

- Utilisation d'un outil interne et diffusion de son guide utilisateur pour les collaborateurs afin de déclarer les cadeaux, les invitations et les conflits d'intérêts.
- Poursuite du renforcement du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme par la mise à jour des modalités de connaissance client et d'exercice de la vigilance constante au regard du profil de risques de la relation d'affaires (création d'une politique, formation co-construite et co-animée avec Aéma pour former les nouveaux administrateurs).
- Évaluation des tiers avant et en cours de relation avec Abeille Assurances (prestataires, apporteurs, société de gestion, etc.),
- Déploiement d'un dispositif d'alertes professionnelles : **Signalez-le**

Partager des politiques internes

- **Rédaction d'une politique anticorruption** à destination de l'ensemble des collaborateurs, renforcement de la procédure de cartographie des risques de corruption, formation des administrateurs

Nos indicateurs

- **97,14 %** des collaborateurs formés à la lutte contre la corruption
- **96,09%** des collaborateurs formés à la lutte contre la fraude
- **96,49%** des collaborateurs formés à LCB-FT



Notre ambition Protéger nos données et lutter contre la cybercriminalité

Les enjeux gouvernance auxquels nous répondons :

15. Cybersécurité et protection des données personnelles et des systèmes d'information

Nos actions Développer une culture de la protection des données

Abeille Assurances met en place une exigence de tous les instants pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données de ses clients, de ses fournisseurs et de ses collaborateurs. Elle adopte également, **une politique de cybersécurité** qui permet de définir clairement les directives relatives au transfert des données de l'entreprise, à l'accès aux systèmes d'information de l'entreprise et à l'utilisation du matériel informatique mis à disposition des utilisateurs par l'entreprise.

Abeille Assurances s'emploie à respecter dans le cadre de ses pratiques les politiques suivantes :

- Développer une culture de la **protection des données** et responsabiliser les salariés et partenaires sur ce sujet,
- Traiter de façon **responsable les données confiées** par les parties prenantes à l'organisation,
- Garantir la **confidentialité des données**, en mettant en place des mesures techniques et organisationnelles qui visent à protéger les données personnelles des clients et collaborateurs contre tout accès illicite ou non autorisé et à lutter contre la divulgation ou la perte d'informations,
- Développer une **culture de méfiance des emails reçus** et responsabiliser les collaborateurs sur ce sujet en organisant régulièrement des campagnes de tests de phishing (anti hameçonnage).

Pour renforcer la sensibilisation, l'équipe Sécurité des Systèmes d'Information d'Abeille Assurances propose des **vidéos** éducatives disponibles **sur le site Cyber Académie**. Ces vidéos visent à informer les utilisateurs sur les meilleures pratiques pour protéger leurs postes de travail. De plus, Abeille Assurances encourage la formation continue en cybersécurité en recommandant le module Senscyber de Cybermalveillance.gouv.fr, accessible à tous, pour apprendre les réflexes à adopter en cas de cyberattaque.

De plus, les collaborateurs ont accès à un **module « la sécurité/Cyber sécurité »** accessible sur la plateforme de formation interne Abeille Assurances.

Nos indicateurs

- **96,96 %** des collaborateurs formés au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- **96,56 %** des collaborateurs ayant participé au module Sécurité Abeille (réunion de la partie cyber et physique)

Cyber Moi/s

Chaque année en octobre, nous participons au « **CyberMoi/s** », une campagne de sensibilisation dédiée à la cybersécurité.

À cette occasion, Quentin Castagnet, ancien hacker et actuel Responsable des tests d'intrusion chez Abeille Assurances, partage son parcours et ses expériences dans le 5e épisode du podcast Yaka. Son témoignage montre comment il est passé de hacker à expert en cyber-sécurité, contribuant ainsi à la protection de l'entreprise.





Notre ambition Engagement actionnarial dans les sociétés en portefeuille

Nos actions

En 2024, notre gestionnaire d'actifs OFI Invest Asset Management a voté dans **976 Assemblées générales d'entreprises**. Cela correspond au vote de 14 588 résolutions pour le compte d'Abeille Assurances.

En 2024, Abeille Assurances a poursuivi son engagement avec les sociétés les plus carbo-intensives de son portefeuille d'investissements, pour engager au total **20 entreprises sur l'année 2023 et 2024**.

Les sociétés ont été interrogées sur leur stratégie climat, la crédibilité de leurs objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, les investissements dans les technologies vertes, notamment celles relevant de la taxonomie, la gouvernance, la prise en compte des émissions de scope 3.

Nos indicateurs

- **13** entreprises engagées en 2024 sur le climat, dans le cadre de notre ambition net zero à horizon 2050
- **4** entreprises engagées en 2024 sur la biodiversité, en lien avec notre stratégie sectorielle sur les biocides et produits chimiques dangereux.
- **82,1%** de taux de présence et de vote aux assemblées générales de nos investissements.
- **14 588** le nombre de résolutions voté en 2024
- Un taux d'opposition aux résolutions de **27,7%** en 2024



Formation des administrateurs

Dans le cadre de la **formation des administrateurs** d'Aéma Groupe aux enjeux de durabilité, deux sessions ont été organisées en 2024 :

- une formation Grandes Écoles, organisée par HEC sur les enjeux de durabilité, offrant une première approche structurante,
- une session spécifique sur la CSRD le 13 novembre 2024, visant à approfondir leur compréhension du cadre réglementaire.

Cette montée en compétence, pensée de manière progressive, leur a donné les moyens nécessaires pour assurer pleinement leur rôle dans le pilotage et la validation des travaux liés à la CSRD.



7

Glossaire



GLOSSAIRE

- **Investissement Socialement Responsable (ISR)** : Créé en 2016, le label ISR est un label d'État qui permet d'investir dans des supports d'épargne qui intègrent dans leur gestion des principes et critères extra-financiers c'est-à-dire : environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- **European Sustainability Reporting Standards (ESRS)** : Normes européennes de reporting de durabilité établies pour aider les entreprises à mieux comprendre et communiquer leur impact environnemental, social et de gouvernance (ESG) dans le cadre de la CSRD.
- **Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)** : Directive européenne transposée en droit français via l'ordonnance N°2023-1142 du 6 décembre 2023 relative à la publication et à la certification d'informations en matière de durabilité et aux obligations environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés commerciales et via le décret N°2023-1394 du 30 décembre 2023. Elle est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024 pour certaines grandes entreprises et vise à améliorer la qualité, la cohérence et la comparabilité des rapports de durabilité des entreprises opérant dans l'Union européenne.
- **La notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance)** : Elle permet d'évaluer l'impact et les risques liés à ces trois piliers E, S et G sur la stratégie, la réputation, la compétitivité et la pérennité d'une société.
- **Scope 1, 2 et 3** : Le **scope 1** représente les émissions directes de gaz à effet de serre (GES) produits par l'entreprise, le **scope 2** correspond aux émissions indirectes liées à l'énergie, mais qui ne se produisent pas directement sur le site de l'entreprise et enfin le **scope 3** est lié aux émissions indirectes qui ne sont pas sous le contrôle de l'entreprise. Dans la plupart des cas, les émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise se concentrent dans le scope 3.
- **Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)** : Entrée en vigueur en 2021, la SFDR de l'UE vise à apporter de la transparence à l'investissement. Conçu pour harmoniser et renforcer la durabilité dans le secteur financier européen, ce règlement vise à offrir aux investisseurs une vision claire des différentes stratégies d'investissement durable.
- **Articles 6, 8 et 9 de la SFDR** : La SFDR classe les produits financiers en trois catégories - **Article 6** (Aucune approche ESG), **article 8** (Promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales) et **article 9** (Poursuivre un objectif d'investissement durable).
- **Objectif Net Zero** : état dans lequel les émissions de gaz à effet de serre causées par l'homme sont en équilibre global avec les émissions qui sont éliminées de l'atmosphère via les puits de carbone.
- **Taxonomie européenne** : règlement européen visant à classer les activités économiques en fonction de leur caractère durable et de leur compatibilité avec les objectifs de transition écologique.
- **BEGES** : bilan d'émission de gaz à effet de serre.
- **Critères DNSH** : « do not significantly harm », critères qui n'engendrent pas de contribution négative significative.

Assurance & Protection
Épargne & Retraite

abeille
ASSURANCES

www.abeille-assurances.fr



Juillet 2025 / Crédit photos : Getty images/ Ce support est édité par le GIE d'Abeille Assurances,
Groupe d'intérêt économique régi par l'ordonnance du 23 septembre 1967 - 80, avenue de
l'Europe, 92270 Bois-Colombes cedex - 315 597 500 R.C.S. Nanterre - Capital social : 1 525 €
40649-0824